



Tableau de bord démographique

Novembre 2015

**Ministère de l'économie
et des finances**

Secrétariat général

**Institut national de la statistique
et de la démographie**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



Tableau de bord démographique

Novembre 2015

Avant-propos

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) publie chaque année de nombreux documents faisant ressortir d'importantes statistiques couvrant les domaines économique, social, environnemental, démographique, etc. Parmi ces documents publiés, on dénombre des tableaux de bord qui constituent un des outils de décision régulièrement produits par l'INSD. On peut citer celui de l'économie, du social et de la gouvernance, etc.

Le contexte Burkinabè est aujourd'hui marqué par le besoin de tirer profit de la dynamique démographique pour réaliser une croissance économique soutenue. Le pays se trouve en début de seconde phase de la transition démographique où les taux de mortalité sont en baisse et les taux de fécondité restent élevés. Cependant l'INSD ne produit pas encore un document spécifiquement dédié à l'analyse de la démographie.

Au regard de l'abondance des informations statistiques disponibles dans le domaine, notamment les quatre recensements généraux de la population (1975, 1985, 1996, 2006) et les enquêtes démographiques et de santé (1993, 1998/99, 2003, 2010) il s'avère nécessaire de produire régulièrement un document permettant de tirer profit de cette multitude d'indicateurs à travers des analyses pertinentes.

C'est dans ce contexte, que s'inscrit le présent tableau de bord démographique, premier du genre, qui met en évidence la situation et l'évolution démographique que connaît le Burkina Faso depuis une quarantaine d'années.

Le tableau de bord démographique s'adresse aux utilisateurs de données sur la population du Burkina Faso : étudiants, chercheurs, structures publiques et privées, ONG et associations.

Je fonde l'espoir que tout un chacun trouvera l'information utile pour mieux orienter les actions en faveur de la population. Toutefois, vos propositions visant à améliorer les prochaines publications seront les bienvenues.

Le Directeur général

Pr. Banza BAYA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : ÉVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU BURKINA FASO	9
État et structure de la population en 2015	10
Évolution de la population (1975 - 2025)	11
Définition des concepts.....	15
Tableaux annexe	16
CHAPITRE 2 : NUPTIALITE, NATALITE ET FECONDITE	19
Nuptialité	20
Natalité et Fécondité	22
Définition des concepts.....	24
Tableaux annexe	25
CHAPITRE 3 : MORTALITE	27
Mortalité dans l'enfance.....	28
Mortalité générale	30
Mortalité maternelle	32
Définition des concepts.....	34
Tableaux annexe	35
CHAPITRE 4: MIGRATION ET URBANISATION	39
Migration au Burkina Faso	40
Urbanisation au Burkina Faso	43
Définition des concepts.....	44
Tableaux annexe	47
CHAPITRE 5 : DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE	49
Transition démographique au Burkina Faso	51
Conditions pour bénéficier du dividende démographique	53
Besoins en matière d'investissement	57

**CHAPITRE 1 : ÉVOLUTION
DEMOGRAPHIQUE DU BURKINA FASO**

État et structure de la population en 2015

Points saillants

- Jeunesse de la population (48%)
- Rapport de masculinité élevé dans la région du Centre
- Croissance rapide de la population

Commentaire général

En 2015, la population du Burkina Faso est estimée à environ 18,5 millions d'habitants. Elle est jeune : 48% ont moins de 15 ans. Les femmes représentent 51,7% de la population.

La forme de la pyramide des âges (graphique 1.1) qui présente une base très large et un sommet effilé confirme la jeunesse de la population : Cette configuration est caractéristique des populations ayant un niveau de fécondité et aussi de mortalité élevé.

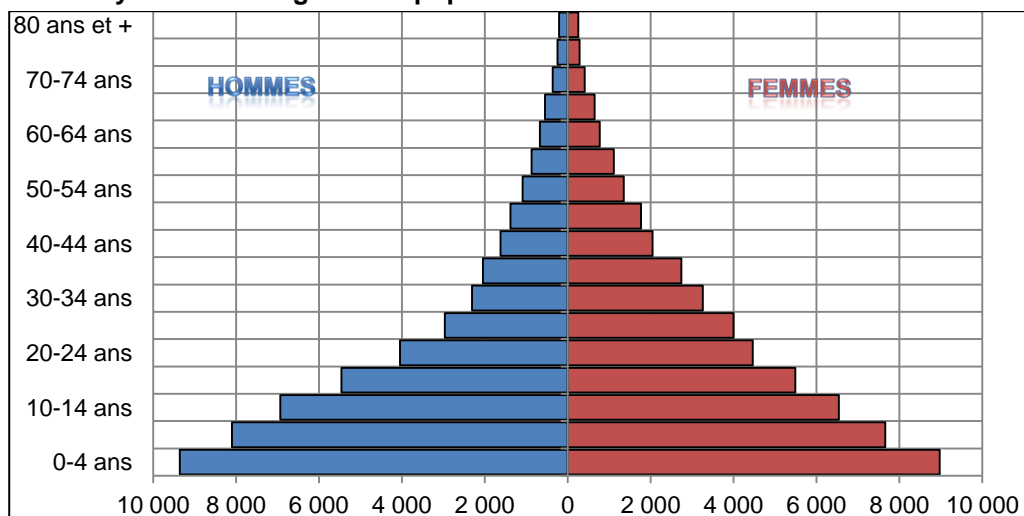
La répartition de la population selon le sexe et l'âge varie en fonction du milieu de résidence. La pyramide des âges de la population urbaine (graphique 1.3) a une base moins large que celle de l'ensemble de la population, ce qui traduit une plus faible fécondité. La particularité est qu'elle présente une saillie entre 15 et 24 ans pour les hommes et entre 15 et 19 ans pour les femmes qu'on pourrait attribuer à l'exode rural.

La pyramide des âges de la population rurale (graphique 1.2) a une base large et un rétrécissement progressif vers un sommet effilé. Elle présente la même forme que la pyramide de la population totale.

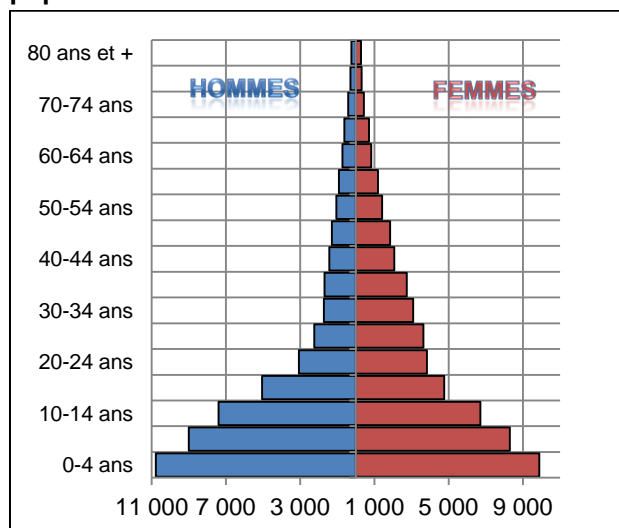
Les régions du Centre et des Hauts-Bassins regroupent près du quart de la population totale (24,3%). Le rapport de masculinité qui est de 93,3 exprime l'importance numérique des hommes par rapport aux femmes. La région du Centre est la seule où il y a plus d'hommes que de femmes.

État et structure de la population

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2015



Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population rurale du Burkina Faso en 2015



Graphique 1.3 : Pyramide des âges de la population urbaine du Burkina Faso en 2015

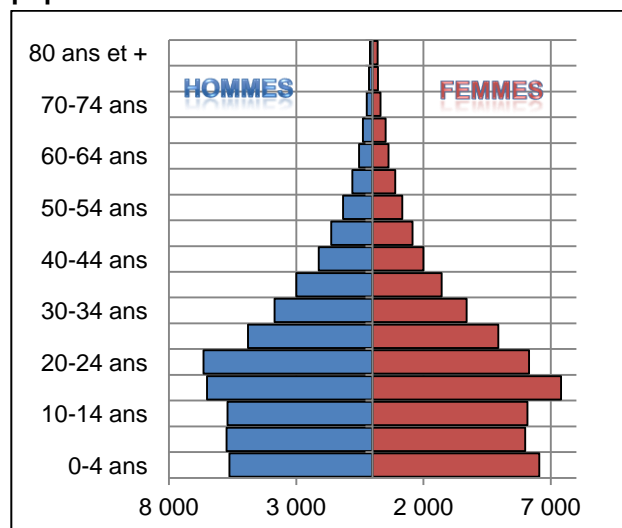


Tableau 1.1 : Répartition de la population par région selon le sexe en 2015

Régions	Masculin	Féminin	Ensemble	Poids de chaque région (%)	Rapport de masculinité
Boucle du Mouhoun	898 862	922 197	1 821 059	9,9	97,5
Cascades	359 077	380 420	739 497	4,0	94,4
Centre	1 271 302	1 261 009	2 532 311	13,7	100,8
Centre-est	690 436	780 467	1 470 903	8,0	88,5
Centre-nord	727 564	820 001	1 547 565	8,4	88,7
Centre-ouest	696 073	814 902	1 510 975	8,2	85,4
Centre-nord	378 887	425 822	804 709	4,4	89,0
Est	792 044	823 696	1 615 740	8,8	96,2
Hauts-Bassins	968 995	992 209	1 961 204	10,6	97,7
Nord	699 577	802 950	1 502 527	8,1	87,1
Plateau central	407 337	468 573	875 910	4,7	86,9
Sahel	632 255	640 290	1 272 545	6,9	98,7
Sud-ouest	381 847	413 702	795 549	4,3	92,3
Ensemble	8 904 256	9 546 238	18 450 494	100	93,3

Évolution de la population (1975 - 2025)

Point saillant

- Croissance rapide de la population

Commentaire général

Le taux d'accroissement intercensitaire varie entre 2,4% et 3,1% si l'on considère l'intervalle de temps 1975-2006 (tableaux A1.3 en annexe). La population augmente rapidement entre 1975 et 2025. A ce rythme elle sera multipliée par environ cinq en cinquante ans.

La densité de la population croît rapidement (graphique 1.6). Elle sera multipliée par 4,4 entre 1975 et 2025. Le plus grand bond a été enregistré entre 2006 et 2015 (+16,2) : la densité de la population est passée de 51,4 habitants au km² à 67,6 habitants au km².

Les effectifs de population sont croissants quel que soit le milieu de résidence et le sexe. On constate qu'en milieu urbain les hommes sont plus nombreux que les femmes jusqu'en 1996. Mais en milieu rural, la supériorité numérique des hommes s'observe uniquement en 1975. La population urbaine est toujours inférieure à la population rurale quelle que soit l'année considérée.

En analysant les populations des groupes d'âges spécifiques (0 an (population des enfants âgés de moins d'un an), 0-4 ans (population vaccinale), 6-11 ans (population d'âge scolaire au primaire), 12-15 ans (population scolarisable au post-primaire), 16-18 ans (population scolarisable au secondaire), 15-24 ans et 15-35 ans (population des jeunes), 15-64 ans (population active) et 65 ans et plus (population des personnes âgées)), on constate qu'au cours de la période 1985-2025, à l'exception des personnes âgées dont l'effectif est multiplié par deux, les effectifs de tous les groupes d'âges spécifiques sont multipliés par trois au moins (tableau A1.5 en annexe).

Au cours de la même période, les proportions des jeunes et des personnes actives a tendance à augmenter tandis que celle des personnes âgées a tendance à baisser de façon continue. Quant aux autres groupes d'âges, leurs proportions par rapport à la population totale a baissé et a évolué en dents de scie.

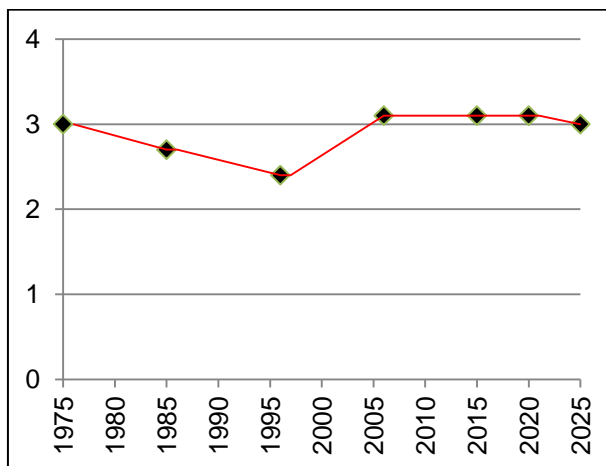
Les âges moyens et médians confirment la jeunesse de la population mentionnée plus haut. L'âge moyen de la population a diminué au fil du temps, ce qui signifie que la population devient de plus en plus jeune. De 23,1 ans en 1975, il passera à 21,4 ans en 2025. Quant à l'âge médian, il tourne autour de 15 ans sur toute la période. Cela signifie que la moitié de la population a moins de 15 ans.

La taille moyenne des ménages varie peu en milieu rural et est supérieure sur toute la période 1985-2006 à celle du milieu urbain où elle a diminué.

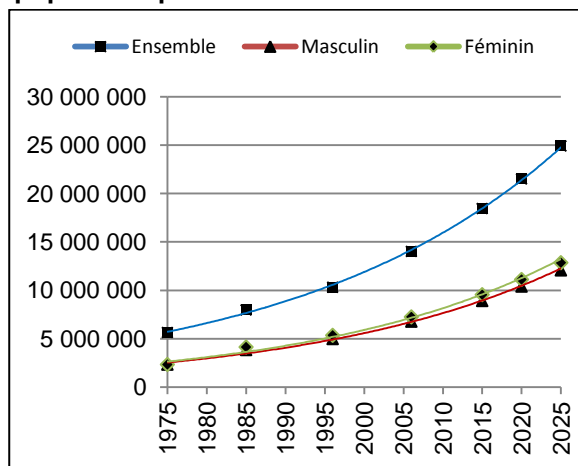
La proportion des ménages isolés (personnes vivant seules) a tendance à augmenter chez les hommes (3,3% en 1985 et 4,7% en 2006) et à diminuer chez les femmes (18,5% en 1985 et 11,5% en 2006) au cours de la période. Elle est plus importante chez les femmes sur toute la période.

Évolution de la population (1975 - 2025)

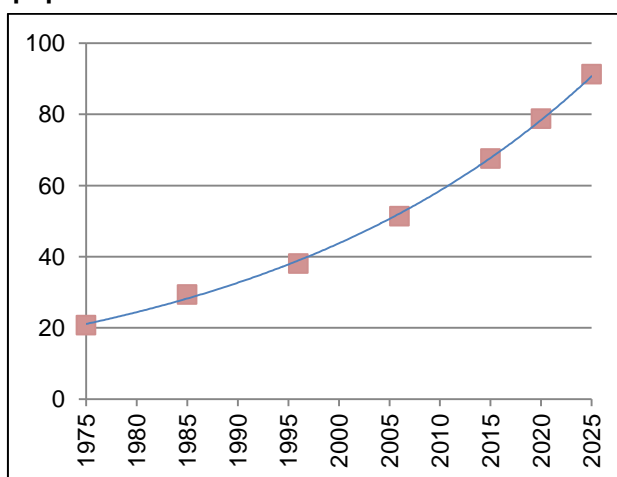
Graphique 1.4 : Evolution du taux d'accroissement intercensitaire de 1975 à 2025



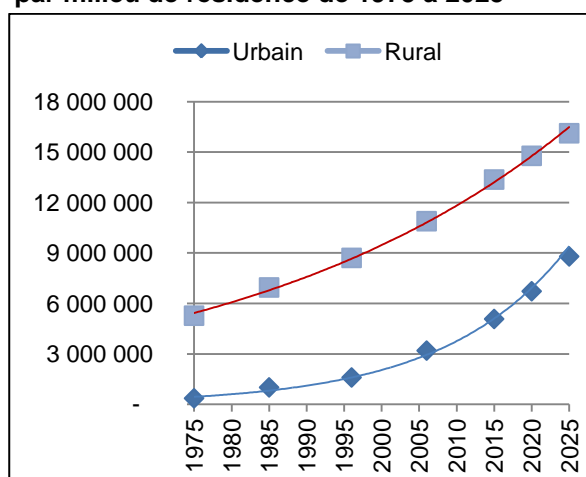
Graphique 1.5 : Evolution de l'effectif de la population par sexe de 1975 à 2025



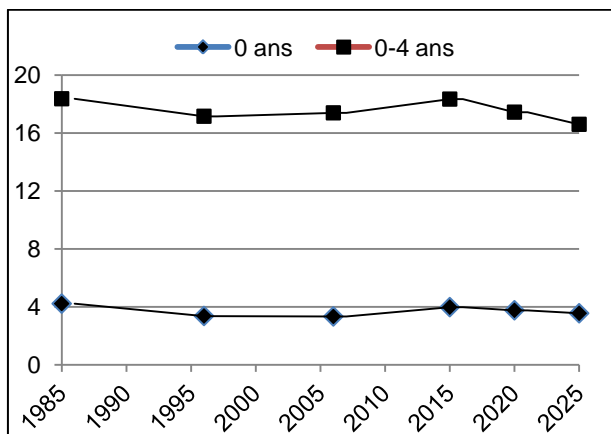
Graphique 1.6 : Evolution de la densité de la population entre 1975 et 2025



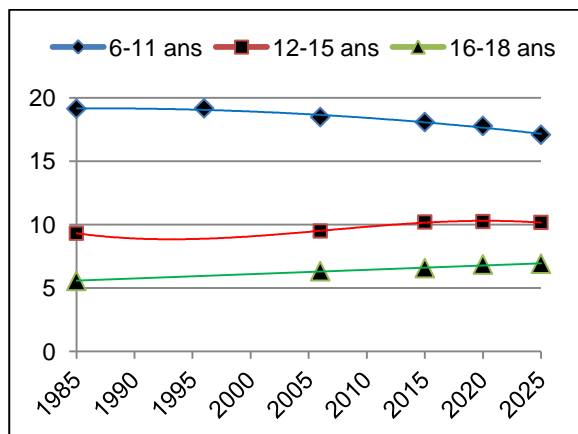
Graphique 1.7 : Évolution de la population par milieu de résidence de 1975 à 2025



Graphique 1.8 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 0 an et 0-4 ans de 1985 à 2025

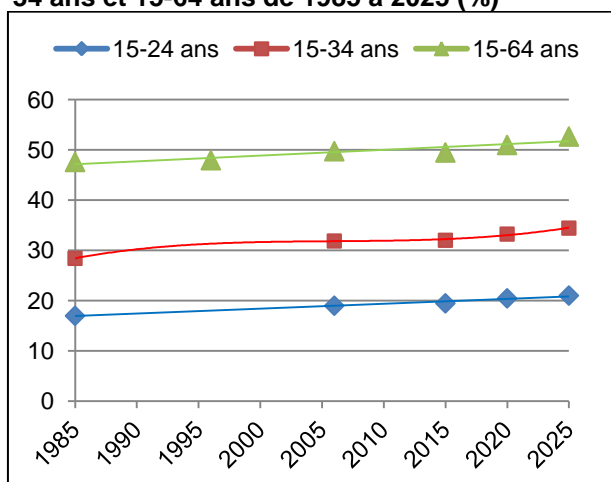


Graphique 1.9 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 6-11 ans, 12-15 ans et 16-18 ans de 1985 à 2025



Évolution de la population (1975 -2025)

Graphique 1.10 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 15-24 ans, 15-34 ans et 15-64 ans de 1985 à 2025 (%)



Graphique 1.11 : Evolution de la proportion du groupe d'âges spécifique 65 ans et plus de 1985 à 2025 (%)

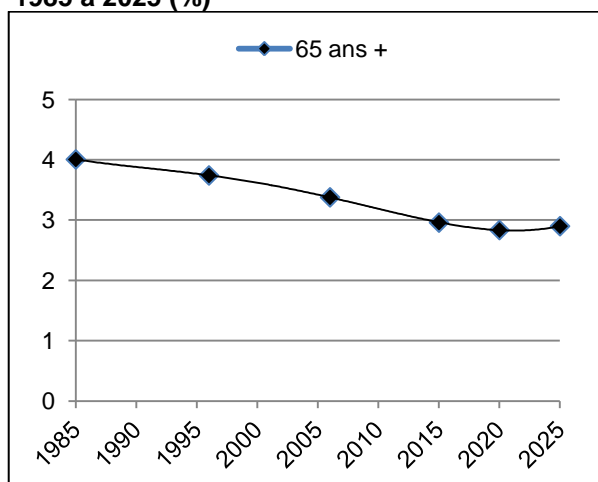


Tableau 1.2 : Évolution de la taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence (1985, 1996, et 2006)

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1985	5,7	6,3	6,2
1996	5,6	6,5	6,3
2006	5,0	6,3	5,9

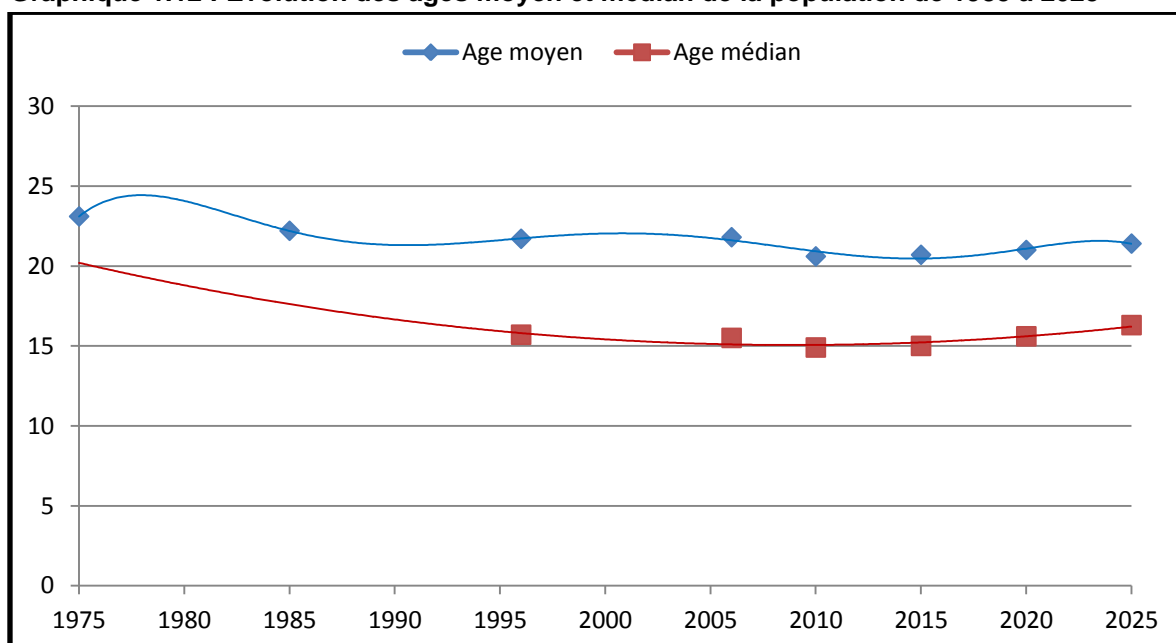
INSD, Rapports recensements 1985, 1996, 2006

Tableau 1.3: Proportion des ménages isolés selon le sexe du chef de ménage (1985, 1996, 2006) (%)

Année	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1975	-	-	4,8
1985	3,3	18,5	4,8
1996	3,7	14,9	4,8
2006	4,7	11,5	5,5

INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006

Graphique 1.12 : Évolution des âges moyen et médian de la population de 1985 à 2025



Définition des concepts

- **Age médian** : âge qui divise la population totale en deux sous-populations d'effectifs égaux ; Ainsi, une moitié de la population a un âge au plus égal à l'âge médian et l'autre moitié a un âge supérieur à l'âge médian.
- **Age moyen** : c'est la moyenne arithmétique pondérée des âges de tous les habitants d'une localité.
- **Densité de la population** : rapport entre l'effectif de la population et la superficie du territoire.
- **Effectif de la population** : nombre d'individus formant cette population.
- **Rapport de masculinité** : Rapport entre l'effectif des hommes et celui des femmes au sein d'une population à une date donnée.

Tableaux annexe

Tableau A1.1 : Répartition de la population du Burkina Faso par groupes d'âges selon le sexe en 2015

Groupes d'âges	Ensemble	Masculin	Féminin
00-04	3 382 478	1 727 738	1 654 740
05-09	2 908 745	1 495 362	1 413 383
10-14	2 486 098	1 279 388	1 206 710
15-19	2 019 668	1 007 291	1 012 377
20-24	1 570 287	747 367	822 920
25-29	1 285 878	548 045	737 833
30-34	1 028 499	426 955	601 544
35-39	882 336	377 591	504 745
40-44	677 094	300 004	377 090
45-49	581 242	255 406	325 836
50-54	449 604	200 660	248 944
55-59	366 471	161 682	204 789
60-64	265 938	123 614	142 324
65-69	221 400	101 732	119 668
70-74	141 840	67 215	74 625
75-79	98 034	45 504	52 530
80 et +	84 756	38 637	46 119
Total	18 450 368	8 904 191	9 546 177

Source : INSD, 2009, RGPH2006, Thème 16, projections démographiques 2007-2050

Tableau A1.2 : Répartition de la population par groupe d'âges et sexe selon le milieu de résidence en 2015

Groupes d'âges	Urbain			Rural		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
00-04	617 661	285 261	332 400	2 764 817	1 442 477	1 322 340
05-09	595 913	291 489	304 424	2 312 832	1 203 873	1 108 959
10-14	598 190	289 516	308 674	1 887 908	989 872	898 036
15-19	706 223	330 376	375 847	1 313 445	676 915	636 530
20-24	648 912	337 055	311 857	921 375	410 312	511 063
25-29	499 076	248 497	250 579	786 802	299 548	487 254
30-34	383 067	195 185	187 882	645 432	231 770	413 662
35-39	289 765	151 871	137 894	592 571	225 720	366 851
40-44	208 523	107 366	101 157	468 571	192 638	275 933
45-49	162 160	82 541	79 619	419 082	172 865	246 217
50-54	117 977	58 907	59 070	331 627	141 753	189 874
55-59	85 746	40 568	45 178	280 725	121 114	159 611
60-64	58 916	27 091	31 825	207 022	96 523	110 499
65-69	45 153	19 136	26 017	176 247	82 596	93 651
70-74	27 474	11 623	15 851	114 366	55 592	58 774
75-79	17 792	6 950	10 842	80 242	38 554	41 688
80 et +	15 101	5 279	9 822	69 655	33 358	36 297
Total	5 079 664	2 488 711	2 590 953	13 370 704	6 415 480	6 955 224

Source : INSD, 2009, RGPH2006, Thème 16, projections démographiques 2007-2050

Tableaux annexe

Tableau A1.3 : Effectifs de la population par sexe, taux d'accroissement et densité de la population de 1975 à 2025

Années	Ensemble	Masculin	Féminin	taux d'accroissement intercensitaire	Densité de la population
1975	5 638 203	2 325 976	2 326 687		20,6
1985	7 964 705	3 833 237	4 131 468	2,7	29,0
1996	10 312 609	4 970 882	5 341 727	2,4	37,6
2006	14 017 262	6 768 739	7 248 523	3,1	51,4
2015	18 450 368	8 904 191	9 546 177	-	67,6
2020	21 509 881	10 395 553	11 114 328	-	78,8
2025	24 922 172	12 069 458	12 852 714	-	91,3

Sources : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006

INSD, 2009, RGPH2006, Thème 16, projections démographiques 2007-2050

Tableau A1.4 : Effectifs de la population par milieu de résidence de 1975 à 2025

Années	Urbain			Rural		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
1975	362 610	185 174	177 436	5 275 593	2 642 404	2 633 189
1985	1 011 074	514 836	496 238	6 953 631	3 318 401	3 635 230
1996	1 601 168	811 855	789 313	8 711 441	4 159 027	4 552 414
2006	3 198 396	1 596 504	1 601 892	10 893 353	5 205 997	5 687 356
2015	5 079 664	2 488 711	2 590 953	13 370 704	6 415 480	6 955 224
2020	6 728 428	3 298 778	3 429 650	14 781 453	7 096 775	7 684 678
2025	8 798 399	4 318 896	4 479 503	16 123 773	7 750 562	8 373 211

Sources : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006

INSD, 2009, RGPH2006, Thème 16, projections démographiques 2007-2050

Tableau A1.5 : Effectifs de la population par groupe d'âges spécifiques de 1975 à 2025

Année	0 ans	0-4 ans	6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	15-24 ans	15-34 ans	15-64 ans	65 ans +
1985	335 481	1 462 078	1 523 596	741 827	442 616	1 351 545	2 261 965	3 790 332	319 103
1996	346 453	1 768 424	1 976 234	-	-	-	-	4 943 373	385 812
2006	466 516	2 436 913	2 589 132	1 330 638	885 985	2 660 663	4 464 768	6 969 953	473 611
2015	732 682	3 382 478	3 335 208	1 882 169	1 211 146	3 589 955	5 904 332	9 127 017	546 030
2020	807 271	3 749 633	3 822 899	2 202 013	1 473 254	4 399 037	7 147 245	10 963 062	610 063
2025	883 867	4 135 146	4 256 104	2 534 428	1 722 389	5 234 393	8 577 433	13 120 372	722 768

Sources : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006

INSD, 2009, RGPH2006, Thème 16, projections démographiques 2007-2050

Tableaux annexe

Tableau A1.6 : Proportion* des groupes d'âges spécifiques de 1975 à 2025

Année	0 ans	0-4 ans	6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	15-24 ans	15-34 ans	15-64 ans	65 ans +
1985	4,2	18,4	19,1	9,3	5,6	17	28,4	47,6	4
1996	3,4	17,1	19,2	-	-	-	-	47,9	3,7
2006	3,3	17,4	18,5	9,5	6,3	19	31,9	49,7	3,4
2015	4	18,3	18,1	10,2	6,6	19,5	32	49,5	3
2020	3,8	17,4	17,8	10,2	6,8	20,5	33,2	51	2,8
2025	3,5	16,6	17,1	10,2	6,9	21	34,4	52,6	2,9

*proportion calculées à partir des Tableaux A1.5 et A1.3

Tableau A1.7 : Âges moyen et médian de la population (1975, 1985, 1996, 2006, 2010, 2015, 2020 et 2025)

Année	Age moyen	Age médian
1975	23,1	-
1985	22,2	-
1996	21,7	15,7
2006	21,8	15,5
2010	20,6	14,9
2015	20,7	15,0
2020	21,0	15,6
2025	21,4	16,3

Sources : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006

INSD, 2009, RGP2006, Thème 16, projections démographiques 2007-2050

Tableau A1.8 : Évolution de la taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence (1985, 1996, et 2006)

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1985	5,7	6,3	6,2
1996	5,6	6,5	6,3
2006	5,0	6,3	5,9

Source : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006

Tableau A1.9 : Proportion des ménages isolés selon le sexe du chef de ménage (1985, 1996, 2006)

Année	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1985	3,3	18,5	4,8
1996	3,7	14,9	4,8
2006	4,7	11,5	5,5

Source : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006

**CHAPITRE 2 : NUPTIALITE,
NATALITE ET FECONDITE**

Nuptialité

Points saillants

- Recul du célibat définitif chez les hommes et hausse chez les femmes
- Age moyen au premier mariage plus élevé en milieu urbain

Commentaire général

Types d'union

De 1975 à 2006 la proportion de monogames est d'environ le double de celle des polygames. Toutefois, la proportion des monogames a baissé au profit des polygames. Quant aux unions libres, leurs proportions sont restées inférieures à 1% (graphique 2.1).

Célibat définitif

L'intensité de la nuptialité est saisie à partir de la proportion des « célibataires définitifs » au sein de la population. On constate au fil du temps un recul du célibat définitif chez les hommes et une tendance à la hausse chez les femmes. En effet, entre 1975 et 2006, la proportion de célibataires définitifs chez les hommes est passée de 5,3% à 2,4% alors que celle des femmes est passée de 0,6% à 2,6%.

Âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage résume le calendrier de la nuptialité. Quel que soit le milieu de résidence, cet âge est plus élevé chez les hommes que chez les femmes au Burkina Faso.

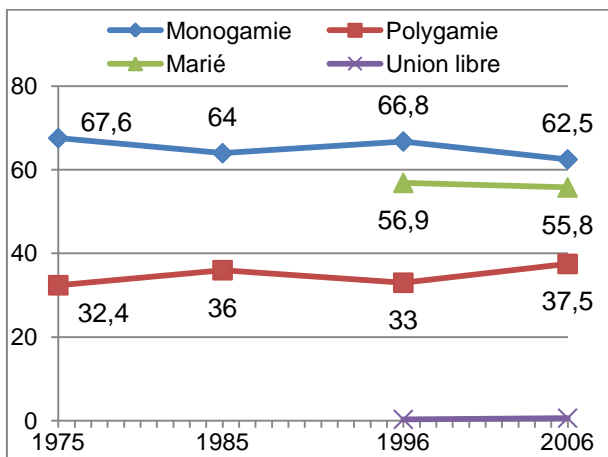
Les âges moyens chez les hommes sont restés stables à 27 ans entre 1975 et 2006. Ceux des femmes ont progressé légèrement dans le même temps allant de 17 ans à 20 ans.

En milieu rural, l'écart de l'âge moyen au mariage entre les hommes et les femmes dépasse 6 ans. Cet écart d'âge diminue cependant dans le temps. Il est passé de 8,5 ans en 1975 à 6,9 ans en 2006. Cela est dû au fait que l'âge moyen au premier mariage a augmenté chez les femmes tandis qu'il a baissé chez les hommes.

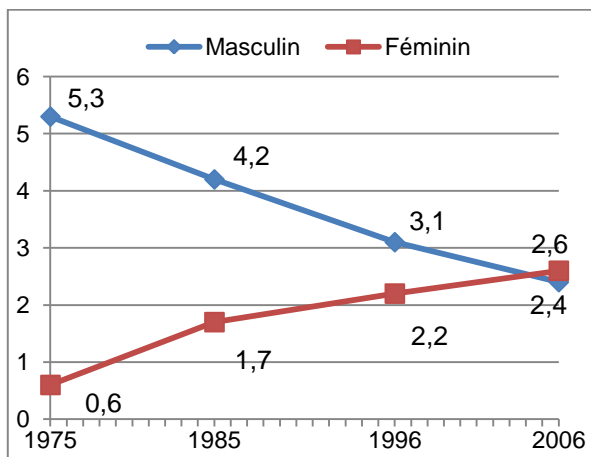
En milieu urbain, les âges moyens au premier mariage sont plus élevés d'environ 3 ans que ceux du milieu rural. Après une légère augmentation, l'âge moyen est resté stable depuis 1996 à 30 ans chez les hommes. Il enregistre une légère hausse chez les femmes allant de 19,7 ans en 1985 à 22,8 ans en 2006. Quant à l'écart entre l'âge moyen au premier mariage des hommes et celui des femmes, il a diminué, passant de 9,2 ans en 1985 à 7,4 ans en 2006.

Nuptialité

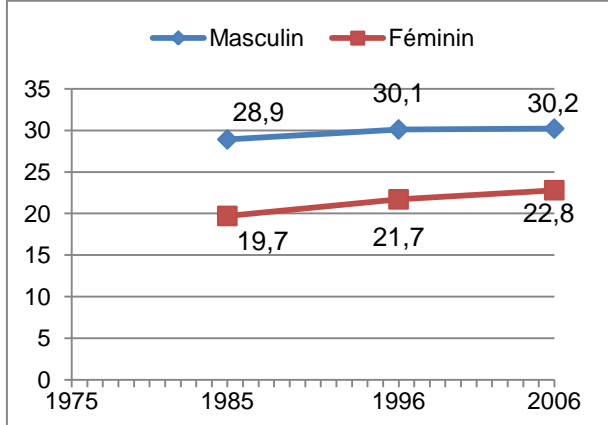
Graphique 2.1 : évolution de la proportion de la population selon le type d'union



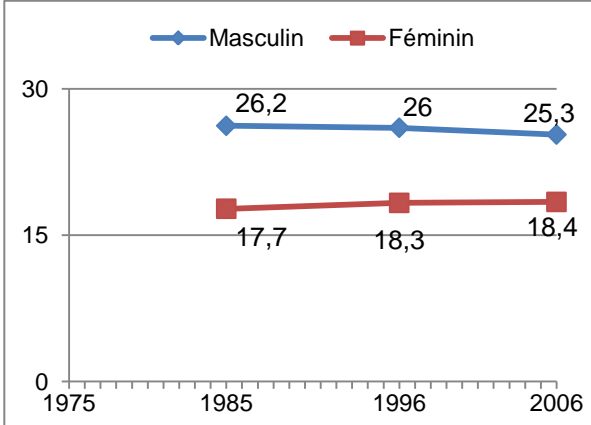
Graphique 2.2 : évolution de la proportion des célibataires définitifs selon le sexe



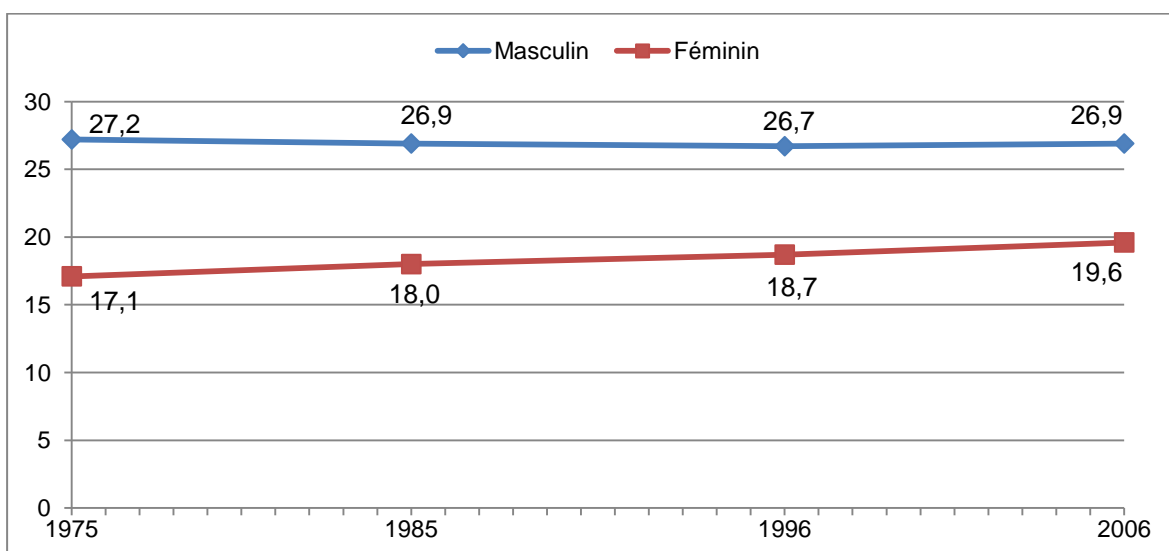
Graphique 2.5 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe pour le milieu urbain



Graphique 2.4 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe pour le milieu rural



Graphique 2.3 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe pour l'ensemble



Natalité et Fécondité

Points saillants

- Baisse continue du taux brut de natalité ;
- Baisse plus rapide de l'indice synthétique de fécondité en milieu urbain qu'en milieu rural.

Commentaire général

Taux brut de natalité

Le taux brut de natalité a baissé entre 1985 et 2006 passant de 49‰ à 45‰. Selon le milieu de résidence, les taux sont plus bas en milieu urbain avec 38‰ en 2006. Ces taux sont restés élevés et stables à 48‰ en milieu rural (graphique 2.6).

L'indice synthétique de fécondité

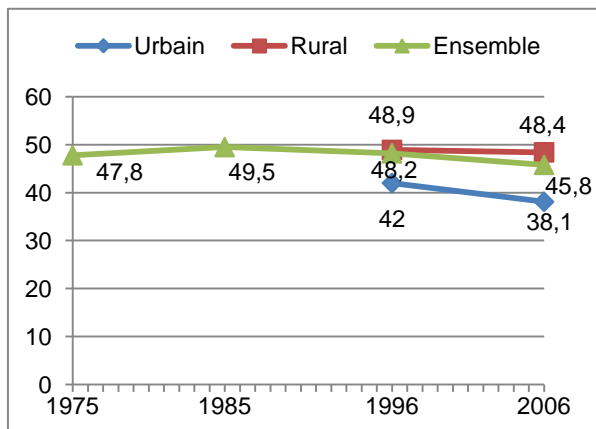
Le nombre moyen d'enfants par femme tend à baisser entre 1985 et 2006. C'est en milieu urbain que la baisse est plus importante (2) enfants par femme passant de 6,5 enfants en 1985 à 4,6 en 2006. La baisse notée en milieu rural et dans l'ensemble du pays est d'un (1) enfant par femme (graphique 2.7).

Taux de fécondité par groupe d'âge

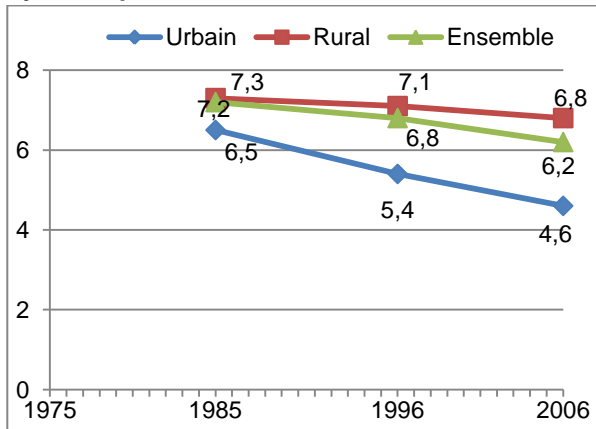
De 1976 à 2006, la représentation des taux de fécondité par groupe d'âge présente l'allure normale d'une courbe de fécondité. C'est dans le groupe d'âges des 20-24 ans qu'on enregistre le pic des naissances avant d'amorcer une baisse régulière. Les comportements des femmes en matière de fécondité sont presque identiques en 1985 et 1996 puisque les deux courbes semblent se confondre. Les naissances en 2006 restent moins importantes que celles des autres périodes (graphique 2.8).

Natalité et Fécondité

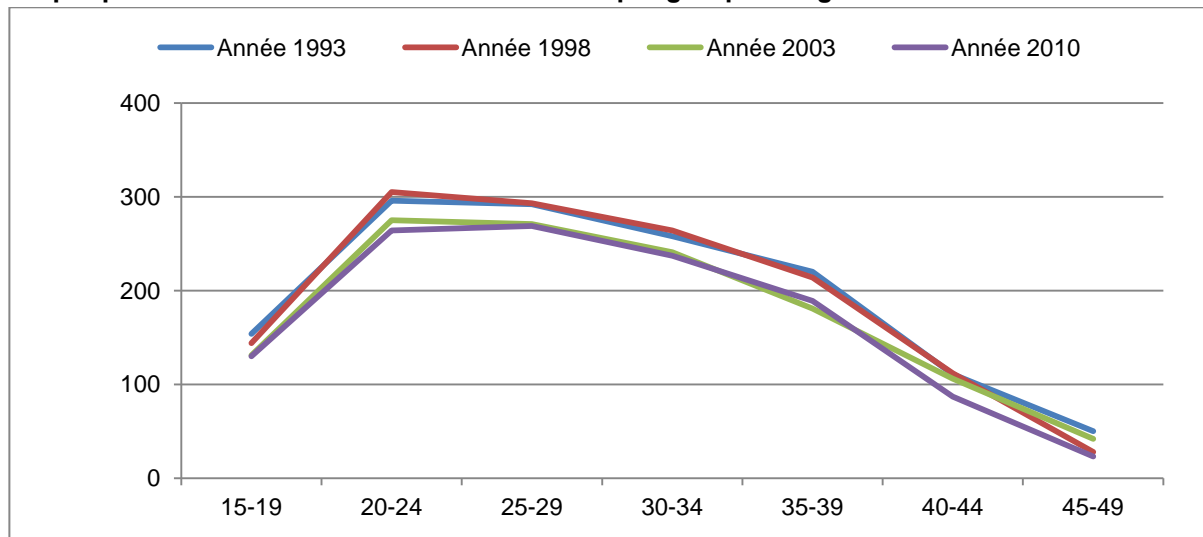
Graphique 2.6 : Évolution du taux brut de natalité



Graphique 2.7 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité



Graphique 2.8 : Évolution des taux de fécondité par groupes d'âge



Définition des concepts

Nuptialité

- **Union libre** : est considérée comme en « union libre », toute personne de 12 ans et plus vivant avec une autre personne de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.
- **Mariée** : est considérée comme « mariée », toute personne âgée de 12 ans et plus qui n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers.
- **Mariage monogame** : le mariage monogame est le mariage entre un homme et une seule femme. Ce dernier est considéré comme monogame et sa femme en union monogame.
- **Mariage polygame** : le mariage polygame est le mariage entre un homme et plus d'une femme.
- **Age moyen au premier mariage** : c'est le nombre moyen d'années vécues en tant que célibataire par les personnes qui finissent par se marier.
- **Célibat définitif** : c'est la proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle. Cet âge est défini pour les hommes à 55 ans et pour les femmes à 35 ans.

Natalité/Fécondité

- **Taux brut de natalité (TBN)** : il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.
- **Taux spécifique de fécondité par groupe d'âge (TF(x, x+a))** : il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge ou groupe d'âges pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus.
Il est obtenu pour un groupe d'âges donné de femmes âgées de 15 - 49 ans en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois à l'effectif du même groupe d'âges.
- **Indice synthétique de fécondité (ISF)** : appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observé au cours des douze derniers mois.

Tableaux annexe

Tableau A2.1 : Répartition en % de la population par type d'union en 1975, 1985, 1996 et 2006

Type d'union	1975	1985	1996	2006
Monogamie	67,6	64,0	66,8	62,5
Polygamie	32,4	36,0	33,0	37,5
Marié			56,9	55,8
Union libre			0,3	0,6

Tableau A2.2 : Évolution de la proportion des célibataires définitifs par sexe

Année	Masculin	Féminin
1975	5,3	0,6
1985	4,2	1,7
1996	3,1	2,2
2006	2,4	2,6

Tableau A2.3 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage

Année	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1975	-	-	-	-	27,2	17,1
1985	28,9	19,7	26,2	17,7	26,9	18,0
1996	30,1	21,7	26,0	18,3	26,7	18,7
2006	30,2	22,8	25,3	18,4	26,9	19,6

Tableau A2.4 : Évolution du taux brut de natalité(TBN) selon le milieu de résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1975	-	-	47,8
1985	-	-	49,5
1996	42	48,9	48,2
2006	38,1	48,4	45,8

Tableau A2.5 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1985	6,5	7,3	7,2
1996	5,4	7,1	6,8
2006	4,6	6,8	6,2

Tableau A2.6 : Évolution du taux de fécondité par groupe d'âges de 1976 à 2006

Groupe d'âges	1976	1985	1996	2006
15-19	171	152	139	128
20-24	324	328	311	277
25-29	283	312	309	280
30-34	238	279	268	241
35-39	183	215	209	182
40-44	98	104	102	93
45-49	39	38	33	40

CHAPITRE 3 : MORTALITE

Mortalité dans l'enfance

Point saillant

- Baisse progressive de la mortalité même si le taux reste toujours élevé

Commentaire général

Quotients de mortalité infantile

On relève une tendance à la baisse de la mortalité des enfants de moins d'un an sur les 30 dernières années. En effet, le quotient de mortalité des enfants de moins d'un an est passé de 167,0‰ en 1975 à 91,7‰ en 2006, soit une baisse de 45%. En dépit de cette baisse, le quotient de mortalité infantile reste toujours élevé (graphique 3.2).

Selon le sexe de l'enfant, on note une baisse continue des quotients de mortalité de 1975 à 2006 chez les garçons comme chez les filles. Cependant la mortalité infantile reste légèrement élevée chez les garçons. Toutefois, en 1985, la mortalité infantile a touché plus les filles que les garçons (135,0‰ contre 132,9‰) (tableau A3.1).

Entre 1985 et 2006, la mortalité infantile a baissé en milieu rural comme en milieu urbain. En effet, les quotients de mortalité sont passés de 100 à 64 décès annuels avant l'âge d'un an sur 1 000 enfants nés vivants en milieu urbain. Une importante baisse de 146 à 98 décès avant un an pour 1 000 naissances vivantes est enregistrée en milieu rural. Ces résultats bien qu'encourageants restent toujours élevés et le sont davantage en milieu rural (graphique 3.2).

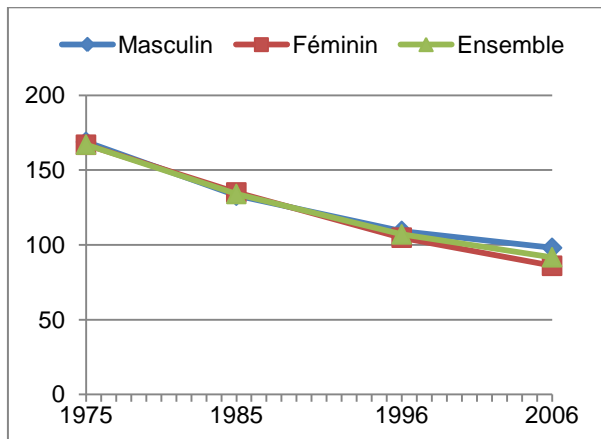
Quotient de mortalité infanto juvénile

De façon générale, la mortalité infanto-juvénile demeure toujours élevée au Burkina Faso malgré la tendance à la baisse enregistrée ces dernières années. Au niveau national, en 2006, environ 142 enfants sur 1000 naissances vivantes couraient le risque de mourir avant leur cinquième anniversaire contre 269 enfants en 1975. En 1985, cette mortalité infanto-juvénile était plus élevée chez les filles (218,2 ‰) que chez les garçons (214,3 ‰). En 1996 et 2006, la tendance s'est inversée. Le risque de mourir avant leur cinquième anniversaire est légèrement plus élevé chez les garçons (tableau A3.3).

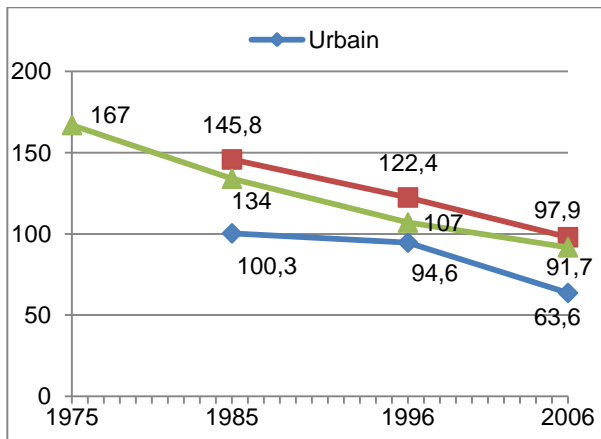
Le niveau de la mortalité infanto juvénile a connu une baisse entre 1996 et 2006 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, la baisse est de 35,5% au cours de la période et en milieu rural elle est de 23%. Cependant les risques de mourir restent plus élevés chez les enfants vivant en milieu rural au regard des quotients. En effet, en 2006, sur 1000 enfants nés vivants en milieu rural, 153 enfants n'ont pas la chance d'atteindre cinq ans contre 92 en milieu urbain (graphique 3.4).

Mortalité dans l'enfance

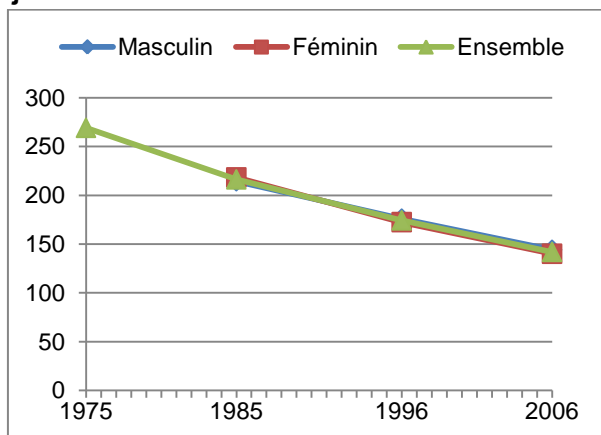
Graphique 3.1 : Quotient de mortalité infantile en ‰ selon le sexe



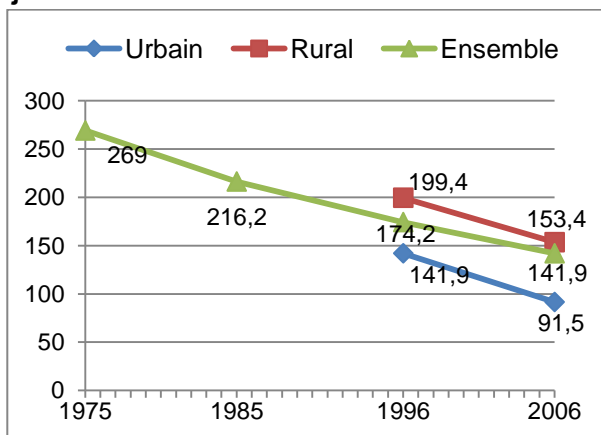
Graphique 3.2 : Quotient de mortalité infantile en ‰ selon le milieu de résidence



Graphique 3.3 : Quotient de mortalité infantile juvénile en ‰ selon le sexe



Graphique 3.4 : Quotient de mortalité infantile juvénile en ‰ selon le milieu de résidence



Mortalité générale

Points saillants

- Baisse progressive de la mortalité même si le taux reste toujours élevé
- Amélioration de l'espérance de vie

Commentaire général

Taux brut de mortalité

Le taux brut de mortalité (TBM) a baissé régulièrement depuis 1975 quel que soit le milieu de résidence. En 2006, le TBM était de 11,8‰. Autrement dit, sur 1000 habitants dénombrés, environ 12 personnes sont décédées. Ce qui signifie qu'au Burkina Faso, il meurt 165 404 personnes par an soit 453 décès par jour. Ceci montre que malgré les efforts consentis pour l'amélioration de l'état de santé des populations, le niveau de mortalité reste encore élevé (graphique 3.5).

Les données du graphique 3.5 indiquent que le niveau de la mortalité est nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En exemple en 2006, en milieu rural, il meurt 389 personnes par jour contre 59 personnes en milieu urbain.

Tout comme la mortalité générale, la mortalité dans les populations masculine et féminine a baissé progressivement au cours de la période 1985-2006. Néanmoins une surmortalité féminine est observée en 1985 et 2006 (graphique 3.6).

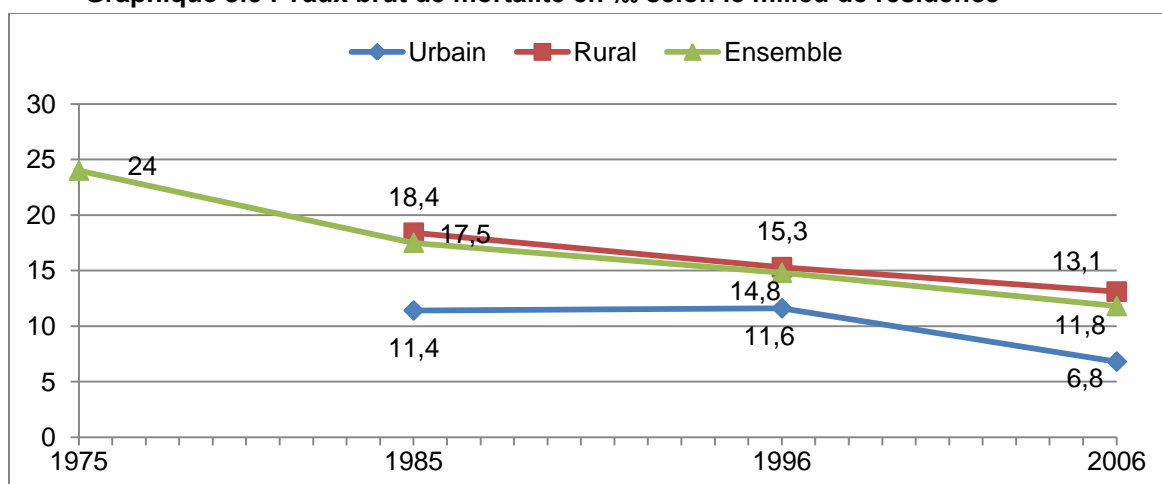
Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance au Burkina Faso s'est améliorée au fil du temps. En effet, elle est passée de 42,2 ans en 1975 à 56,7 ans en 2006 soit un gain de 14,5 ans au cours de la période. Entre 1985 et 2006, l'espérance de vie des hommes et des femmes a également évolué. Ainsi l'espérance de vie des hommes est passée de 48,2 ans à 55,8 ans et celle des femmes de 48,8 ans à 57,5 ans (graphique 3.7).

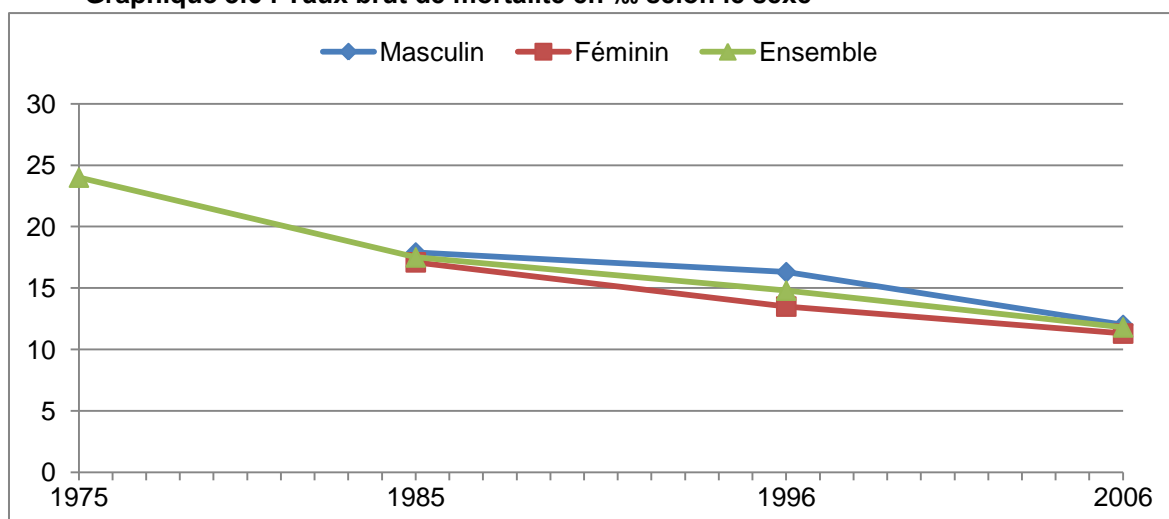
L'analyse de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence fait ressortir d'une part une amélioration du niveau de l'indicateur de 1985 à 2006 et d'autre part une inégalité entre le milieu urbain et le milieu rural. Le gain en espérance de vie est plus important en milieu urbain (9,3 ans) qu'en milieu rural (7,9 ans). En effet, en milieu urbain, l'espérance de vie est passée de 55 ans en 1985 à 64,3 ans en 2006. Celle du milieu rural est passée de 47,2 ans à 55,1 ans au cours de la même période (graphique 3.8).

Mortalité générale

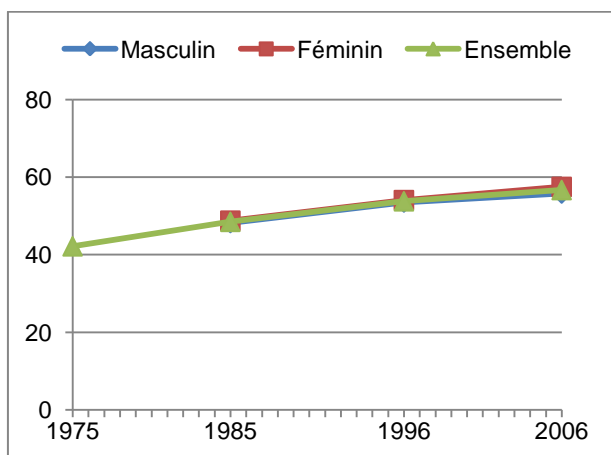
Graphique 3.5 : Taux brut de mortalité en % selon le milieu de résidence



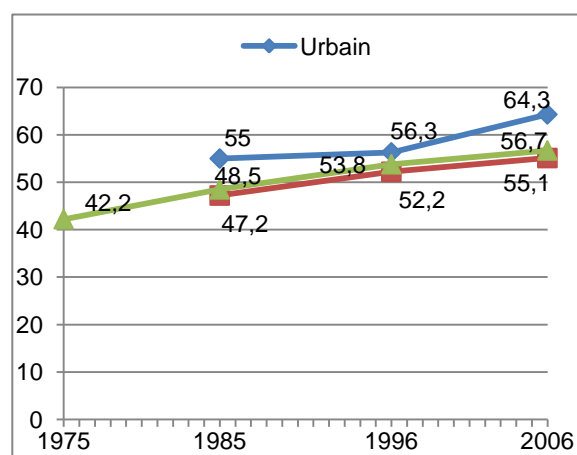
Graphique 3.6 : Taux brut de mortalité en % selon le sexe



Graphique 3.7 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe



Graphique 3.8 : Espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence



Mortalité maternelle

Points saillants

- Baisse progressive de la mortalité même si le taux reste toujours élevé
- Plus forts taux de mortalité maternelle enregistrés dans les régions de l'Est et du Sahel.

Commentaire général

Rapport de mortalité maternelle

Au Burkina Faso, le niveau de mortalité maternelle est élevé. En 2006, le rapport de mortalité maternelle est de 307 pour 100 000 naissances vivantes ce qui porte à 1973 le nombre de femmes décédées en donnant la vie (tableau 3.1).

En milieu rural, le rapport de mortalité maternelle reste trop élevé avec 330 décès pour 100 000 naissances vivantes contre 174 décès pour 100 000 naissances vivantes en milieu urbain. Ainsi, le rapport de mortalité maternelle en milieu rural est presque le double de celui observé en milieu urbain (tableau 3.1).

Pour ce qui est des proportions de décès de femmes liés à des causes maternelles, sur 10 décès, environ 2 sont liés à des causes maternelles pour l'ensemble du pays. Le même chiffre est observé en milieu rural contre environ 1 décès sur 10 en milieu urbain (tableau 3.1).

La région du Centre est celle qui enregistre le plus faible niveau avec 141,7 décès pour 100 000 naissances vivantes soit 91 décès de femmes en 2006. Le Sahel connaît le niveau de mortalité maternelle le plus élevé du pays avec 596,5 décès pour 100 000 naissances vivantes soit 282 décès de femmes (graphique 3.7).

Proportion de décès de femmes adultes liés à des causes maternelles

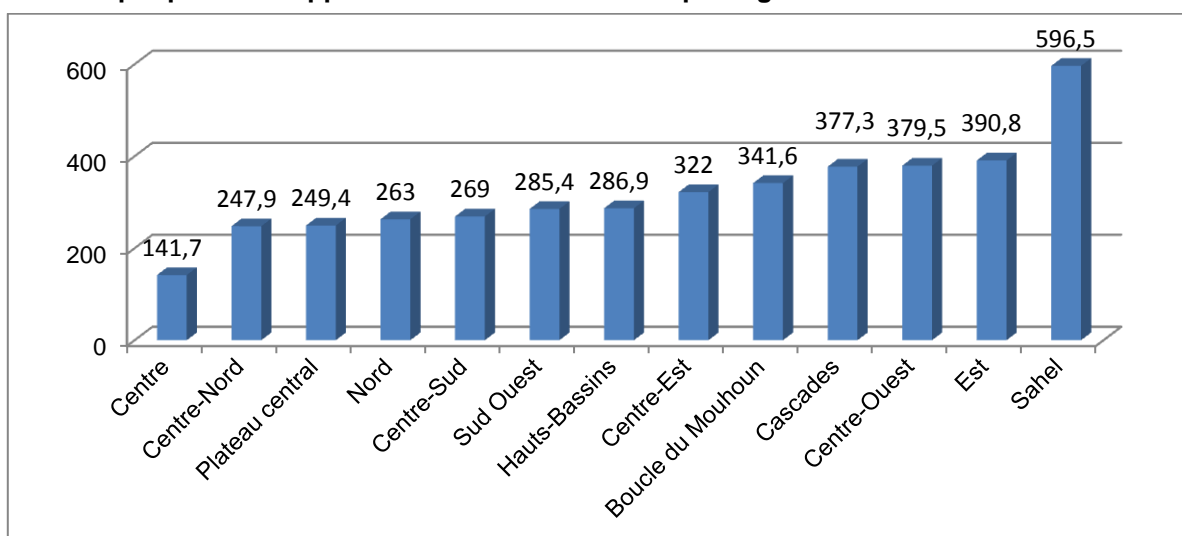
Les régions du Sahel et de l'Est présentent les proportions de décès de femmes adultes liées à des causes maternelles les plus élevées (deux fois plus élevé que la moyenne nationale). Au Sahel, sur 100 femmes qui décèdent 43 le sont pour des causes liées à la grossesse et à l'accouchement. Les régions du Sud-Ouest et du Centre enregistrent les niveaux les plus bas (graphique 3.8).

Mortalité maternelle

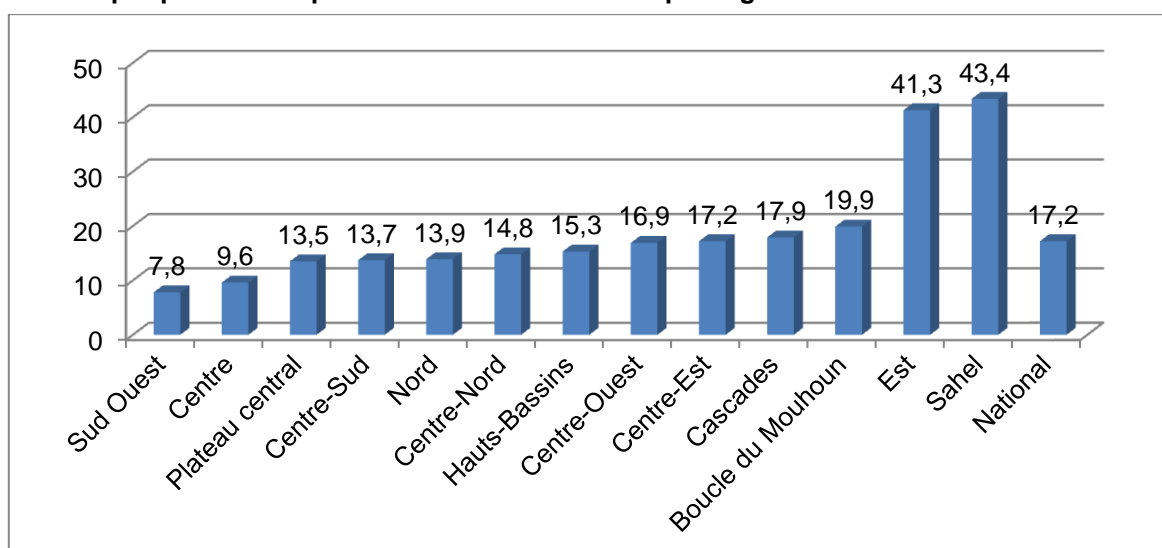
Tableau 3.1 : Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Rapport de mortalité maternelle (en pour 100 000)	173,8	330,4	307,3
Proportion des décès de femmes adultes liés à des causes maternelles (en %)	8,8	18,9	17,2

Graphique 3.7 : Rapport de mortalité maternelle par région selon le RGPH de 2006



Graphique 3.8 : Proportion de décès maternels par région selon le RGPH de 2006



Définition des concepts

- **Quotient de mortalité infantile** : c'est la probabilité de décéder avant le premier anniversaire.
- **Quotient de mortalité infanto-juvénile** : c'est la probabilité de décéder avant le cinquième anniversaire.
- **Mortalité maternelle** : selon l'OMS la mortalité maternelle est "le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle, ni fortuite". Dans le cadre du RGPH 2006, la population retenue est celle des femmes âgées de 10 à 55 ans répondant aux critères permettant de cerner le phénomène.
- **Rapport de Mortalité Maternelle (RMM)** : c'est le nombre de décès maternels par rapport au nombre de naissances vivantes au cours de l'année.
- **Proportion de décès de femmes adultes reliés à des causes maternelles** : c'est le niveau de décès maternels parmi les décès des femmes en âge de procréation.
- **Taux Brut de Mortalité (TBM en ‰)** : c'est le rapport entre le nombre total de décès d'une année donnée et la population moyenne de la même année. Elle mesure la fréquence annuelle de décès au sein d'une population.
- **Espérance de vie à la naissance (e0)** : c'est le nombre moyen d'années que vivrait un nouveau-né si les conditions sanitaires et les caractéristiques de mortalité de la population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Tableaux annexe

Tableau A3.1 : Évolution du quotient de mortalité infantile selon le sexe de 1975 à 2006

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1975	168,8	166,9	167
1985	132,9	135	134
1996	109,3	104,8	107
2006	98,0	86,0	91,7

Tableau A3.2 : Évolution du quotient de mortalité infantile selon le milieu de résidence de 1975 à 2006

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1975	-	-	167,0
1985	100,3	145,8	134,0
1996	94,6	122,4	107,0
2006	63,6	97,9	91,7

Tableau A3.3 : Évolution du quotient de mortalité infanto juvénile de 1975 à 2006

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1975	-	-	-	-	-	-	-	-	269,0
1985	-	-	-	-	-	-	214,3	218,2	216,2
1996	148,0	135,8	141,9	204,7	194,1	199,4	175,9	172,4	174,2
2006	91,0	92,0	91,5	157,0	150,0	153,4	144,0	140,0	141,9

Tableau A3.4 : Évolution du taux brut de mortalité par sexe et par milieu de résidence de 1975 à 2006

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1975	-	-	-	-	-	-	-	-	24,0
1985	-	-	11,4	-	-	18,4	17,9	17,1	17,5
1996	12,2	11,0	11,6	16,9	13,8	15,3	16,3	13,5	14,8
2006	6,8	6,7	6,8	13,6	12,6	13,1	12,0	11,3	11,8

Tableaux annexe

Tableau A3.5 : Rapport de mortalité maternelle par région en 2006

Régions	Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000)
Boucle du Mouhoun	341,6
Cascades	377,3
Centre	141,7
Centre-Est	322
Centre-Nord	247,9
Centre-Ouest	379,5
Centre-Sud	269
Est	390,8
Hauts-Bassins	286,9
Nord	263
Plateau central	249,4
Sahel	596,5
Sud-Ouest	285,4

Tableau A3.6 : Proportion des décès de femmes reliés à des causes maternelles par région en 2006

Régions	Proportions de décès de femmes adultes reliés à des causes maternelles ou Proportion maternelle (%)
Boucle du Mouhoun	19,9
Cascades	17,9
Centre	9,6
Centre-Est	17,2
Centre-Nord	14,8
Centre-Ouest	16,9
Centre-Sud	13,7
Est	41,3
Hauts-Bassins	15,3
Nord	13,9
Plateau central	13,5
Sahel	43,4
Sud-Ouest	7,8

Tableau A3.7 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe de 1975 à 2006

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
RGP 1975	-	-	42,2
RGP 1985	48,2	48,8	48,5
RGPH 1996	53,5	54,1	53,8
RGPH 2006	55,8	57,5	56,7

Tableaux annexe

Tableau A3.8 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence de 1975 à 2006

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1975	-	-	42,2
1985	55	47,2	48,5
1996	56,3	52,2	53,8
2006	64,3	55,1	56,7

**CHAPITRE 4: MIGRATION
ET URBANISATION**

Migration au Burkina Faso

Points saillants

- Augmentation importante des migrants durée de vie
- Diminution de la population d'origine étrangère
- Burkina Faso, pays d'émigration

Commentaire général

La migration est un déplacement de personnes lié à un changement de lieu de résidence pendant une durée minimale prédéfinie. Aux différents recensements, cette durée est fixée à 6 mois avec intention d'y résider.

Migrants internes durée de vie

Entre 1996 et 2006 le nombre de migrants durée de vie interne est passé de 1 277 281 personnes à 2 155 281 personnes soit une augmentation de 68,7%. Cette évolution montre l'ampleur du phénomène migratoire au Burkina Faso. Ce dernier touche plus les femmes que les hommes (tableau 4.1)

Population née à l'étranger

La population née à l'étranger depuis le recensement de 1975 jusqu'à celui de 2006 ne cesse de croître. Elle a été multipliée par cinq. Au sein de cette population, il naît plus de femmes que d'hommes (tableau annexe A4.2). Dans l'ensemble, cette population a progressivement augmenté au cours des différents recensements.

Population d'origine étrangère

La population d'origine étrangère représente 0,4% de la population totale soit 60 074 individus en 2006. Leur proportion a baissé par rapport à 1996. Les pays les plus représentés en 1996 étaient le Mali (39%) et le Niger (12,3%) et en 2006 le Mali (31%) et le Togo (14,5%). La population d'origine Nigérienne qui occupait la deuxième place en 1996 est passée à la quatrième position en 2006 avec un pourcentage de 9,7 (tableau 4.2).

Migrants internationaux

Les différents recensements ont montré que le Burkina Faso est un pays d'émigration par excellence. Les migrants internationaux sont plus importants en 1985. Leur nombre a certes baissé mais reste assez élevé en 2006. Le phénomène touche beaucoup plus les hommes (tableau A4.1).

Solde migratoire

Les échanges migratoires entre le Burkina Faso et l'étranger au cours de la période 1985-2006 se traduisent par des soldes migratoires négatifs. Ce qui veut dire qu'il y a plus de sorties que d'entrées (tableau A4.3).

Le recensement de 1985 avait enregistré 72 120 immigrés contre 83 479 émigrés, soit un solde migratoire de -11 359. Le solde en 1996 est sept fois supérieur à celui de 1985. Cet accroissement montre que l'immigration est encore loin de compenser l'émigration et que le Burkina reste un pays d'émigration. Les hommes sont plus concernés par cette pratique. Quant aux femmes, elles sont aussi concernées mais à un degré moindre. Leur solde migratoire est négatif en 1996 et positif en 1985 et 2006.

Le pic (sommet) des sorties se situait en 1996 pour l'ensemble du pays à -80 243 personnes dont 79 165 personnes chez les hommes.

Migration au Burkina Faso

Tableau 4.1 : Effectifs des migrants durée de vie entre 1996 et 2006 selon le sexe

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1996	588 071	689 210	1 277 281
2006	927 189	1 228 092	2 155 281

Graphique 4.1 : Effectif des migrants internationaux de 1985 à 2006 selon le sexe

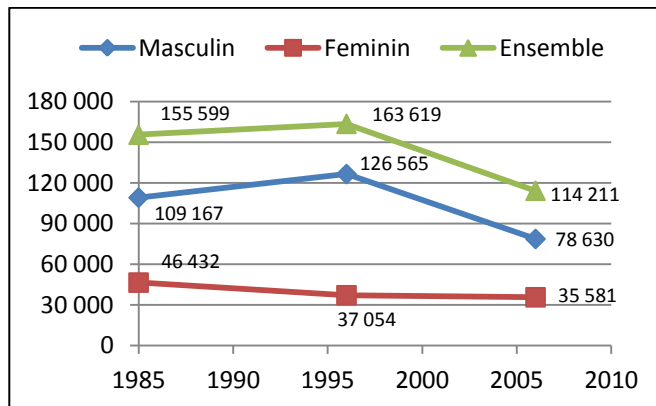
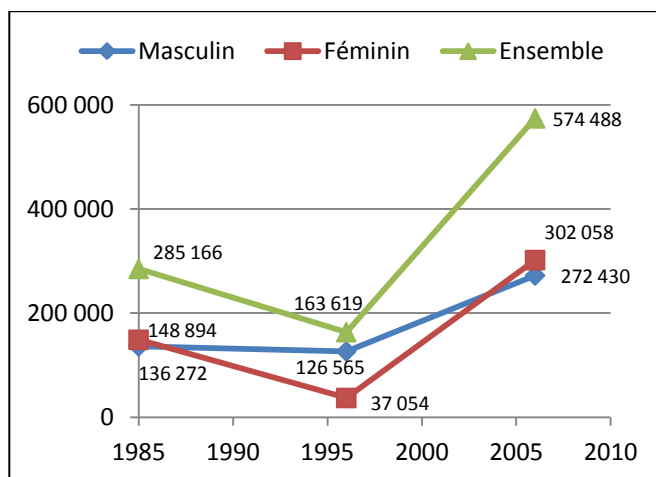


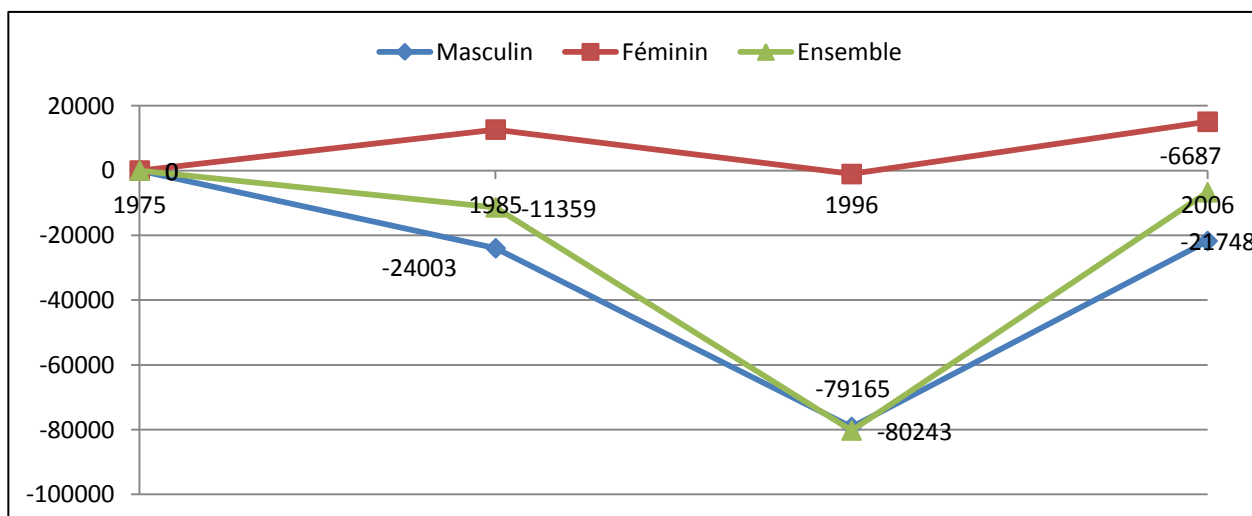
Tableau 4.2 : Répartition des populations d'origine étrangère par nationalité entre 1996 et 2006

Nationalités	1996	2006
Mali	39,00	30,84
Togo	6,49	14,50
Bénin	6,45	9,74
Niger	12,33	9,47
Côte d'Ivoire	3,07	3,90
Nigéria	7,19	8,82
Sénégalais	1,70	2,34
Ghana	8,33	4,29
Autres pays d'Afrique	9,98	11,70
Europe	3,03	3,00
Autres continents	2,39	1,39
ND	0,05	0,00
Total	100,00	100,00

Graphique 4.2 : Populations nées à l'étranger selon le sexe de 1985 à 2006



Graphique 4.3 : Solde migratoire de 1985 à 2006 selon le sexe



Urbanisation au Burkina Faso

Points saillants

- Variation du concept de ville d'une opération à une autre
- Evolution rapide de la population de la ville de Ouagadougou par rapport aux autres villes

Commentaire général

L'urbanisation désigne le développement des villes. Ces dernières voient leurs superficies augmentées et également la taille de leur population due aux nouveaux arrivants. Les villes, et plus particulièrement les capitales, sont placées au cœur des dynamiques migratoires pour diverses raisons : pôle d'attraction, changement d'identité et d'accès à un statut social supérieur etc.

Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation¹ a augmenté, de 6,4% en 1975 il est passé à 22,7% en 2006. Selon les projections de l'INSD, le Burkina Faso atteindrait un taux d'urbanisation de 44% en 2035. Les villes constituent le socle du changement. Les espaces urbains sont le moteur des processus de globalisation, de transformation technologique et de recomposition économique et sociale des territoires (graphique 4.4).

Taux d'accroissement urbain

En principe on devrait s'attendre à une évolution croissante de la courbe du taux d'accroissement urbain intercensitaire. Cependant il évolue de façon irrégulière. Cela pourrait s'expliquer par les différences de définition de la ville d'un recensement à l'autre (tableau A4.5).

Évolution des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso

Les deux principales villes du pays ont connu une évolution rapide mais à des rythmes différents. La population de Ouagadougou évolue beaucoup plus vite que celle de Bobo-Dioulasso. Entre 1975 et 1985 cette différence était moins sensible. Elle a plus que doublé entre 1996 et 2012 et triplée en 2006 (graphique 4.6).

Évolution des autres villes existantes depuis (1975- 2006)

En dehors des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, en 1975 il n'existait que trois villes que sont Koudougou, Ouahigouya et Banfora. Entre 1975 et 1985, la population de la ville de Banfora a évolué plus rapidement que les deux autres : elle a été multipliée par 2,9. Entre 1985 et 1996, toutes les villes ont certes évolué, mais l'évolution la plus notable est celle de la population de la ville de Dédougou qui a été multiplié par 1,6.

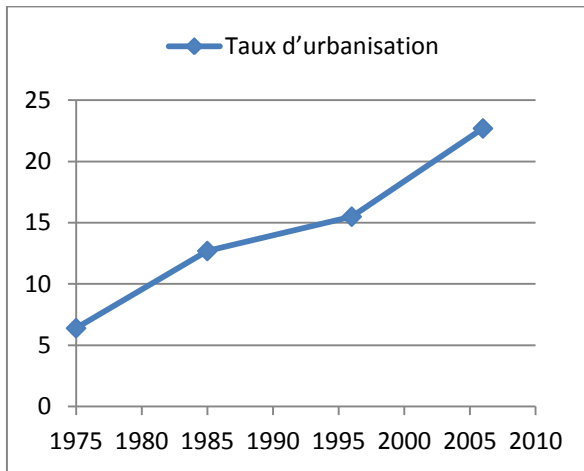
Entre 1996 et 2006, c'est la ville de Kaya qui a connu une évolution plus rapide que les autres. Sa population a été multipliée par 1,6.

En somme, toutes les huit villes du Burkina Faso connaissent une évolution croissante de leur population mais à des rythmes différents (tableau A4.7).

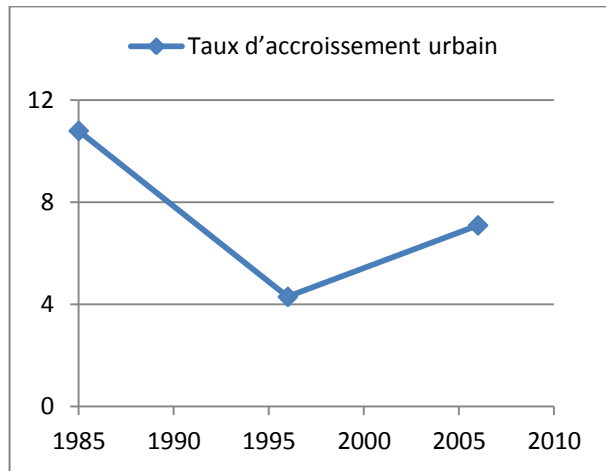
¹ Attention à ne pas faire une comparaison systématique de ces taux car au cours de ces différents recensements, la définition de la ville (de l'urbain) a connu une évolution contextuelle

Urbanisation au Burkina Faso

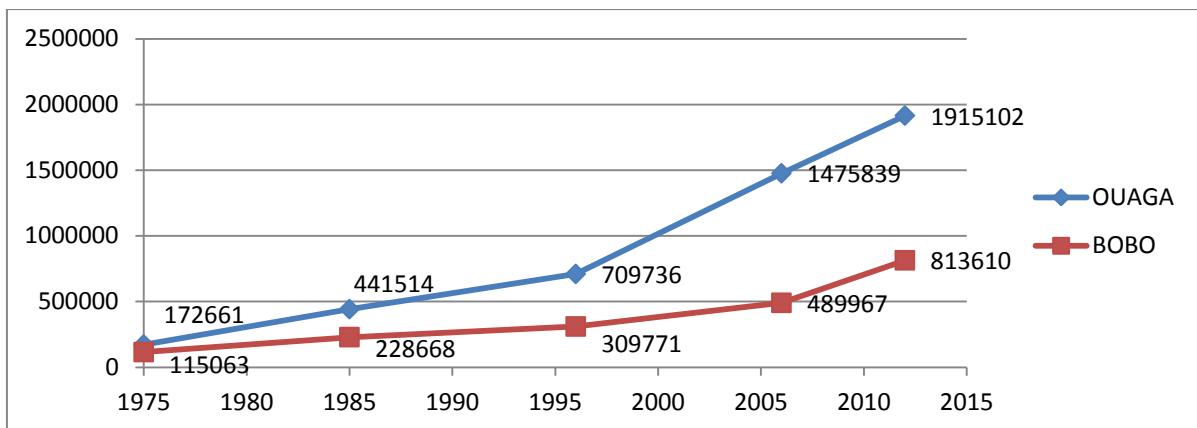
Graphique 4.4 : Évolution du taux d'urbanisation de 1975 à 2006



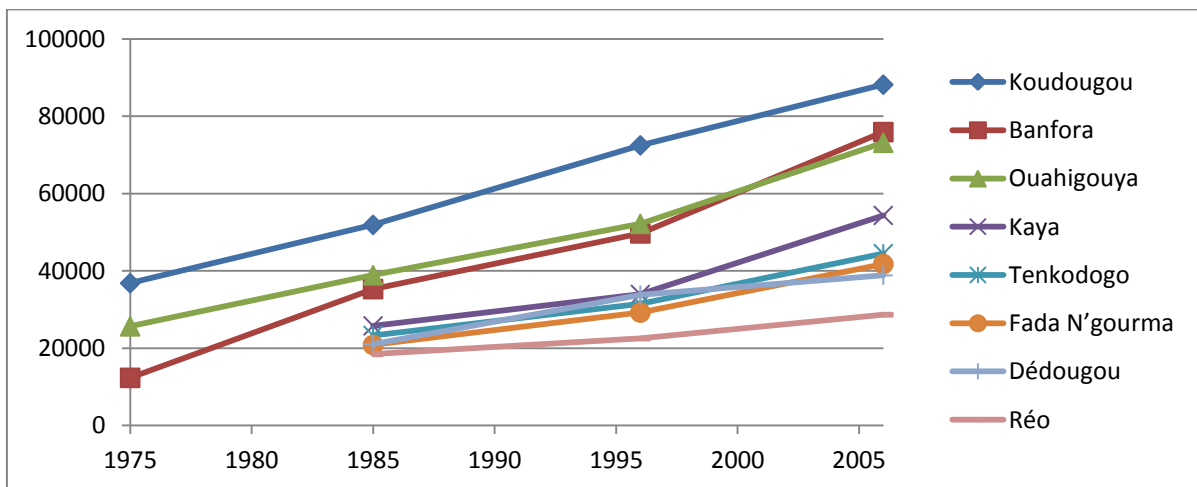
Graphique 4.5 : Evolution du taux d'accroissement urbain intercensitaire



Graphique 4.6 : Évolution des populations des deux principales villes du Burkina de 1975 à 2012



Graphique 4.7 : Évolution populations des huit villes les plus peuplées en 2006 autre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso



Définition des concepts

- **Migration** : de façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.
- **Migration interne** : c'est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois (entre régions, provinces et communes)
- **Migration interne durée de vie** : elle se définit en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant interne durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance.
- **Migration internationale** : une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde.
- **Emigré** : une personne qui sort de son pays, qui le quitte pour vivre dans un autre pays.
- **Immigré** : une personne qui est accueillie par un pays qui n'est pas son pays d'origine et où elle compte s'installer.
- **Solde migratoire** : c'est la différence entre les sorties (émigration) et les entrées (immigration) d'individus du pays. Lorsqu'il est positif, cela veut dire qu'il y a plus d'individus qui entrent dans le pays. Cependant, s'il est négatif cela signifie qu'il y a plus d'individus qui sortent du pays.
- **Urbanisation** : ce terme qui dérive de «urbain», s'entend par la croissance de la proportion de population vivant dans les zones urbaines. Cette croissance s'inscrit dans un processus dont la finalité est la transformation du mode de vie rural en mode de vie urbain.
- **La ville** est une entité administrative, le siège ou la capitale d'une unité administrative :
 - ❖ En 1975, le milieu urbain était constitué de 5 villes que sont Ouagadougou; Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya, et Koudougou ; sans que les critères de ce choix n'aient été précisés.
 - ❖ En 1985, le milieu urbain faisait l'objet d'une définition basée sur un critère démographique (au moins 10 000 habitants) et un autre sur l'équipement (réseau de distribution d'eau potable et d'électricité) et comprenait ainsi 18 villes: Ouagadougou; Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya, Koudougou, Nouna, Gourcy, Orodara, Réo, Dédougou, Dori, Fada, Gaoua, Kaya, Pô, Tenkodogo, Tougan et Yako.
 - ❖ En 1996, le milieu urbain comprend toutes les localités ayant un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité). L'effectif de population n'a pas été pris en compte.
 - ❖ En 2006, l'INSD a retenu la liste de villes fournie par le MATD, soit 49 communes urbaines comprenant outre les 45 chefs lieux de province, Bittou, Niangoloko,

Garango et Pouytenga, des chefs-lieux de départements reconnus comme tels. Implicitement deux critères ont été cumulativement utilisés : l'un démographique (25.000 habitants) et l'autre lié au processus de la communalisation (capacité de mobilisation de 25 millions de francs CFA de ressources financières locales des différentes localités).

- **Taux d'urbanisation : c'est la proportion de personnes d'un pays vivant dans des villes.** Il se calcule en rapportant l'effectif de la population urbaine à l'effectif total de la population du pays. Il permet de mesurer le degré d'urbanisation du pays ou d'une localité.

Tableaux annexe

Tableau A4.1 : Effectifs des migrants internationaux selon le sexe de 1975 à 2006

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1985	109 167	46 432	155 599
1996	126 565	37 054	163 619
2006	78 630	35 581	114 211

Tableau A4.2 : Effectifs des populations nées à l'étranger selon le sexe en 1975, 1985 et 2006

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1975	52 854	57 827	110 681
1985	136 272	148 894	285 166
2006	272 430	302 058	574 488

Tableau A4.3 : Solde migratoire selon le sexe de 1985 à 2006

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1985	-24 003	12 644	-11 359
1996	-79 165	-1 078	-80 243
2006	-21 748	15 061	-6 687

Tableau A4.4 : Taux d'urbanisation de 1975 à 2006

Année	Taux d'urbanisation (%)
1975	6,4
1985	12,7
1996	15,5
2006	22,7

Tableau A4.5 : Taux d'accroissement urbain de 1975 à 2006

Année	Taux d'accroissement urbain (%)
1975	-
1985	10,8
1996	4,3
2006	7,1

Tableaux annexe

Tableau A4.6: Effectifs des populations des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso de 1975 à 2012

Année	Ouagadougou	Bobo- Dioulasso
1975	172 661	115 063
1985	441 514	228 668
1996	709 736	309 771
2006	1 475 839	489 967
2012	1 915 102	813 610

Tableau A4.7 : Effectifs populations des 8 villes les plus peuplées du Burkina de 1975 à 2006 autre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Villes	1975	1985	1996	2006
Koudougou	36 838	51 926	72 490	88 184
Banfora	12 358	35 319	49 724	75 917
Ouahigouya	25 690	38 902	52 193	73 153
Kaya	-	25 814	33 958	54 365
Tenkodogo	-	23 331	31 466	44 491
Fada N'gourma	-	20 857	29 254	41 785
Dédougou	-	21 049	33 815	38 862
Réo	-	18 456	22 534	28 694

**CHAPITRE 5 : DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE**

Depuis quelques décennies, la notion du dividende démographique retient l'attention des chercheurs, économistes et gouvernants africains dans la quête du développement.

Le dividende démographique est l'avantage qu'un pays serait susceptible de tirer d'une phase particulière de la transition démographique, durant laquelle l'évolution numérique des différentes classes d'âge conduit à maximiser les proportions d'actifs et minimiser corrélativement les proportions des inactifs. Les jeunes dépendants sont moins nombreux par rapport à la population en âge de travailler. Ce phénomène crée une opportunité de croissance économique plus rapide à condition de mettre en œuvre des politiques sociales et économiques et des investissements adaptés. Ainsi, le dividende démographique apparaît comme un coup de pouce historique que la modification de la structure par âge de la population pourrait donner au développement socioéconomique d'un pays.

Le changement démographique étant au cœur de cette opportunité économique, l'on pourrait se demander à quelle phase se trouve le Burkina Faso dans sa transition démographique ?

Transition démographique au Burkina Faso

La transition démographique est un modèle spatio-temporel qui décrit le passage d'une population ayant des taux de natalité et de mortalité élevés à une population ayant des taux de natalité et de mortalité faibles.

Lors de la première phase de la transition on assiste à une chute du taux de mortalité et au maintien voire une augmentation du taux de natalité. Il en résulte un accroissement naturel élevé donc une croissance rapide de la population. A la seconde phase, la natalité amorce aussi sa baisse puis chute fortement et la mortalité continue également à baisser. Il en résulte une décélération du rythme d'accroissement de la population.

À quelle étape de la transition démographique se trouve le Burkina Faso ?

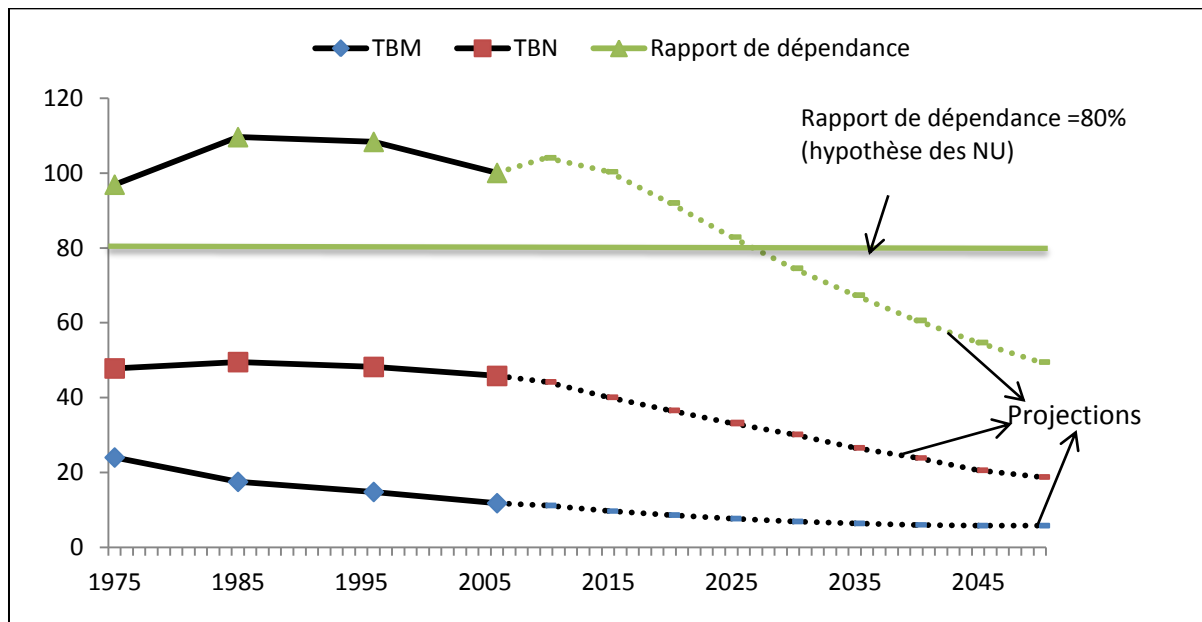
Entre 1985 et 2006, la tendance est à une forte baisse progressive de la mortalité et la natalité quant à elle, sur la même période, amorce une baisse progressive mais lente. Le rapport de dépendance est également en baisse entre 1985 et 2006. Selon l'hypothèse retenue (hypothèse selon laquelle il est prévu une augmentation du taux de prévalence contraceptive de 1,5 points par an), on remarque pour les projections, une baisse progressive de la mortalité, mais surtout de la natalité, et une stabilisation de la mortalité à l'horizon 2045 (graphique 5.1).

Un pays peut entrer dans la fenêtre d'opportunité lorsque son rapport de dépendance est inférieur ou égale à 80% selon les Nations Unies. Et selon l'hypothèse, c'est autour de 2030 que la structure par âge de la population (avec moins de 45% de dépendants au sein de la population) présenterait une opportunité pour booster la croissance économique.

Le dividende démographique étant une opportunité et non une garantie, des investissements massifs et durables dans la santé, l'éducation, la création d'emploi et la gouvernance sont impératifs pour effectivement atteindre le bonus démographique.

Transition démographique au Burkina Faso

Graphique 5.1 : Évolution des taux de mortalité, natalité et du rapport de dépendance démographique de 1975 à 2050



Conditions pour bénéficier du dividende démographique

Investir dans la santé et l'éducation

Une des conditions pour obtenir le changement démographique et réduire le taux de dépendance est la baisse rapide de la fécondité. Cette baisse peut s'obtenir à travers des investissements dans la santé de la reproduction et surtout dans l'éducation des filles.

Selon l'EDS 2010, le taux de prévalence contraceptive était estimé à 15%. Dans l'optique d'améliorer cette prévalence, les politiques de santé doivent être renforcées pour augmenter le taux d'accès et de fréquentation des centres de santé ; promouvoir les campagnes de vaccination et un mode de vie sain aux adultes.

Quant à l'éducation des filles, les indicateurs s'améliorent dans l'ensemble quel que soit le niveau et principalement au primaire. Beaucoup d'efforts sont encore à fournir pour améliorer l'accès et le maintien des filles au post-primaire et secondaire. En 2014 moins d'un tiers des filles au post-primaire atteignent la classe de 3^{ème} et le taux brut de scolarisation des filles au secondaire est seulement d'environ 10%. Pourtant, d'une manière générale, des investissements sont nécessaires dans l'éducation des jeunes pour garantir la qualité du capital humain (tableau 5.1).

Créer des emplois

Des politiques économiques favorables à la création d'emploi en faveur de la jeunesse sont à développer. Ainsi, les secteurs où la demande d'employés non qualifiés est élevée doivent bénéficier les premiers des investissements. Aussi, les gouvernements doivent modifier les priorités économiques dans les secteurs qui peuvent absorber les jeunes d'aujourd'hui, tels que la production, les services et la technologie; et garantir l'égal accès à l'emploi tant pour les hommes que pour les femmes.

Conditions pour bénéficier du dividende démographique

Tableau 5.1 : Quelques indicateurs de l'éducation et de la santé en 2010 et 2014

Indicateurs	2010	2014
Taux brut de scolarisation des filles au primaire (%)	75,0	83,2
Taux d'achèvement des filles au primaire (%)	42,5	59,7
Taux brut de scolarisation des filles au post-primaire (%)	28,6	38,4
Taux d'achèvement des filles au post-primaire (%)	14,3	22,3
Taux brut de scolarisation des filles au secondaire	7,7	9,8
Taux d'achèvement des filles au secondaire (%)	6,0	6,8
Pourcentage des filles dans le supérieur	32,6	-
Quotient de mortalité infanto-juvénile (pour mille)	129,0	-
Taux de prévalence contraceptive (%)	15,0	-

Sources : Annuaire statistique MENA, Annuaire statistique MESS, EDSBF-MICS IV

Conditions pour bénéficier du dividende démographique

Promouvoir la bonne gouvernance

La confiance envers les institutions renvoie à la légitimité que ces dernières ont auprès des populations. Plus cette confiance est élevée, plus la gouvernance est bonne et efficace. La bonne gouvernance est une condition importante pour atteindre le dividende démographique. Pour ce faire, l'amélioration de la gouvernance au Burkina Faso apparaît importante si le pays veut bénéficier du dividende démographique. Les domaines de la justice, de la corruption, des secteurs sociaux sont entre autres des éléments d'appréciation de la bonne gouvernance.

Au niveau de la justice on constate qu'il y a une amélioration au niveau du traitement des dossiers. On note que 95,5% des jugements concernant les délits ont été rendus en 2013, soit une augmentation d'environ 8 points comparativement à 2012. Cependant des efforts restent à faire en matière de lutte contre la corruption dans le pays au regard du classement occupé par le Burkina au niveau mondial. En effet le pays est le 83^{ième} pays le moins corrompu au monde sur 177. Cette position n'a pas varié de 2012 à 2013.

Au niveau de l'affectation des ressources budgétaires aux secteurs sociaux, le ministère de la santé n'a bénéficié que de 12,6% du budget de l'Etat en 2013. Cela est en deçà de la norme proposée par l'OMS qui est de 15%. Pour ce qui est de l'enseignement préscolaire, primaire et post primaire la part du budget affectée est de 16,1%, soit plus d'un septième du budget global de l'Etat. Cela est nettement en deçà de 20% qui est l'engagement pris par l'Etat du Burkina Faso lors du forum mondial sur l'éducation pour tous (EPT) tenu à Dakar en 2000. Un tiers du budget de l'Etat est affecté aux ministères prioritaires parmi lesquels on peut citer l'éducation, la santé, l'économie et les finances, etc (tableau 5.2).

Le Burkina Faso est toujours dans les profondeurs du classement en matière de développement humain malgré l'amélioration légère de son indice qui est passé de 0,34 à 0,38. Par conséquent il est passé de la 183^{ième} position à la 181^{ième} sur 187 en une année. Des efforts restent donc à faire pour améliorer le quotidien des populations en améliorant la gouvernance du pays dont la dette totale représente 27,2% de son produit intérieur brut (PIB) (tableau 5.2).

Des efforts restent à faire pour améliorer les indicateurs de gouvernance notamment dans les secteurs prioritaires du pays. Si le niveau des indicateurs de la justice en matière de gouvernance est satisfaisant en 2013, ce n'est pas le cas de ceux des secteurs prioritaires. Ils doivent être améliorés surtout dans un pays où la majorité des personnes pense que le gouvernement doit porter la plus grande responsabilité du bien-être de la population. La corruption demeure élevée et le budget alloué par l'Etat aux secteurs comme l'éducation et la santé demeure en deçà des attentes.

Conditions pour bénéficier du dividende démographique

Tableau 5.2 : Quelques indicateurs liés à la gouvernance

Indicateurs (%)	2012	2013
Ratio des jugements rendus par rapport aux affaires nouvelles (tribunaux correctionnels)	87,8	95,5
Dossiers clos dans l'année en % des dossiers instruits (médiateur du Faso)	49,6	50,8
Part du budget de l'Etat affecté aux ministères prioritaires	34,1	35,4
Part du budget de l'Etat affecté au MENA	16,0	16,1
Part du budget de l'Etat affecté au Ministère de la santé	12,0	12,6
Indice de perception de la corruption	3,8	3,8
Rang du Burkina par rapport à la corruption/Nombre de pays classé	83/176	83/177
Dette totale (en % du PIB)	27,7	27,2
Indice de développement humain	0,34	0,38
Rang du Burkina par rapport à l'indice de développement humain	183/187	181/187

Sources : INSD, 2014 : Tableau de bord de la gouvernance 2014

Besoins en matière d'investissement

Éducation

Pour profiter de la fenêtre d'opportunité, il faut avoir une population de qualité, c'est-à-dire bien instruite et en bonne santé. Pour cela il faut consentir à faire des investissements et l'état doit connaître les besoins des personnes en matière de services de base. Dans le domaine de l'éducation, un des premiers investissements est la construction d'infrastructures d'accueil, notamment les salles de classe à travers les écoles. La connaissance du nombre de classe nécessaire pour accueillir la population scolarisable est donc importante. En supposant que toute la population scolarisable est à scolariser le pays a besoin de se doter de 16 263 nouvelles salles de classe pour l'année scolaire 2015/2016 comparativement à l'année scolaire 2013/2014, soit 2 711 écoles normales pour le primaire. En tenant toujours compte de l'année scolaire 2013/2014, ce besoin en salles de classe sera doublé en 2025 (34 682) et quadruplé en 2050. Ces estimations se font sous l'hypothèse d'un accroissement de 1% l'an du taux de prévalence contraceptive (scénario tendanciel).

Lorsqu'on suppose un accroissement plus rapide du taux de prévalence contraceptive (1,5% l'an) on constate une baisse des besoins en salles de classe même s'ils demeurent élevés. En effet, de 2014 à 2050, les besoins ne sont plus multipliés par 4 mais par 2 (35 684 salles de classe). Contrairement au scénario tendanciel où les besoins sont doublés seulement au bout de 11 ans, pour le scénario bas, il faut attendre 36 ans. Cela montre que si la croissance de la population est maîtrisée à travers un accroissement rapide de la prévalence contraceptive, le coût de l'investissement dans le domaine de l'éducation se réduit considérablement.

Au niveau du post primaire pour l'année scolaire 2013/2014 on dénombrait 4 372 salles de classe contre 50 444 pour le primaire. Cela dénote de la forte déperdition qui existe au passage du cycle primaire au post primaire. Beaucoup d'enfants âgés de 12 à 15 ne sont donc pas scolarisés alors que la scolarisation au Burkina est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Par conséquent il devient difficile pour le Burkina de rattraper son retard quant aux investissements en matière d'infrastructures pour le post primaire.

Au regard des données, il ressort que le pays a besoin d'investissements importants dans le post primaire. En 2013/2014 le pays disposait de 4 372 salles de classes pour une population scolaire de 661 847. En tenant compte de la population scolarisable et des normes en matière d'enseignement, le besoin supplémentaire en salles de classe est estimé en 2015 à 17 950 pour une croissance tendancielle de la population. Ces besoins vont doubler en 2020 et atteindre 75 698 en 2050 comparativement à 2013.

Pour une croissance de la population maîtrisée, les besoins supplémentaires en salles de classe pour le post primaire sont identiques à court terme à ceux d'une population à croissance normale. Les écarts apparaissent à long terme. En effet on constate que les besoins supplémentaires en salles de classe sont de 54 581 en 2050 contre 75 698 pour une population à croissance normale.

Besoins en matière d'investissement

Tableau 5.3 : Estimation du nombre de classe au primaire

scénario tendanciel (1)	2013/2014 ²	2015/2016	2020/2021	2025/2026	2050/2051
âge	Nombre de classes				
6		12 092	13 477	14 979	21 471
7		11 816	13 168	14 658	21 314
8		11 153	12 881	14 342	21 238
9		10 728	12 582	14 021	21 016
10		10 603	12 320	13 707	20 868
11		10 315	12 031	13 419	20 612
nombre total de classes	50 444	66 707	76 459	85 126	126 519
scénario bas (1,5)					
6		11 936	12 834	13 670	13 956
7		11 739	12 636	13 502	14 128
8		11 153	12 452	13 330	14 347
9		10 728	12 250	13 142	14 451
10		10 603	12 078	12 953	14 596
11		10 315	11 876	12 781	14 650
nombre total de classes	50 444	66 474	74 126	79 378	86 128

Tableau 5.4 : Estimation du nombre de classe au post-primaire

scénario tendanciel (1)	2013/2014 ³	2015/2016	2020/2021	2025/2026	2050/2051
âge	Nombre de classes				
12		9 972	11 757	13 109	20 432
13		9 607	11 093	12 820	20 143
14		9 227	10 667	12 520	19 905
15		8 839	10 525	12 242	19 590
nombre total de classes	4 372	37 645	44 042	50 691	80 070
scénario bas (1,5)					
12		9 972	11 680	11 680	14 749
13		9 607	11 093	11 093	14 750
14		9 227	10 667	10 667	14 775
15		8 839	10 525	10 525	14 679
nombre total de classes	4372	37 645	43 965	43 965	58 953

² Donnée réel de l'année scolaire 2013/2014 (annuaire statistique du MENA)

³ Donnée réel de l'année scolaire 2013/2014 (annuaire statistique du MENA)

Besoins en matière d'investissement

Santé

Pour profiter du dividende démographique, il est nécessaire d'avoir une population en bonne santé. Pour cela il faut des investissements continus dans le domaine, notamment au niveau des ressources humaines. Le Burkina disposait en 2014 de 47 centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) et 1 643 centres de santé et de promotion sociale (CSPS). Ces effectifs sont en deçà des normes⁴ fixées par l'organisation mondiale de la santé (OMS). Pour être en conformité avec ces normes, le pays devrait se doter de 75 CMA et 186 CSPS supplémentaires en 2015 avec une croissance maîtrisée de la population. À l'horizon 2050 ce sont 2 140 CSPS et 206 CMA qu'il faudra construire en plus de ceux qui existent en 2014. Pour ce qui est du personnel de santé il ressort que les infirmiers sont en nombre suffisant conformément à la norme nationale en 2014. Le besoin supplémentaire pour ce profil est estimé à 3 847 en 2050.

Pour les autres profils les besoins ne sont pas couverts en 2014 et les cas les plus notables sont ceux des agents itinérants de santé (AIS) et des chirurgiens-dentistes qui sont respectivement de 2 280 et 24 ; au lieu de respectivement 17 000 et 600 comme le stipulent les normes nationales. Les besoins supplémentaires pour ces deux profils s'estiment en 2015 pour les AIS à 16 008 et à 586 pour les chirurgiens-dentistes.

Lorsqu'on suppose une évolution tendancielle de la population, les tendances demeurent identiques à celle d'une croissance lente de la population. À la seule différence que les besoins supplémentaires sont plus importants ici à long terme car la population croît plus rapidement.

⁴ 10 000 habitants/CSPS ; 100 000 à 150 000 habitants/CMA ; 1 000 habitants/AIS ; 3 000 habitants/Accoucheuse auxiliaire ; 5 000 habitants/Infirmier ; 10 000 habitants/Sage-femme et maïeuticien ; 10 000 habitants/Médecin ; 30 000 habitants/chirurgien-dentiste ; 30 000 habitants/pharmacien ; 15 % du budget de l'état alloué à la santé

Besoins en matière d'investissement

Tableau 5.5 : Estimation du personnel de santé et du nombre d'infrastructures sanitaires

Scénario bas (1,5)	2014 ⁵	2015	2020	2025	2050
Infirmier	3 718	3 657	4 210	4 791	7 565
Sage-femme et maïeuticien	1 744	1 829	2 105	2 396	3 783
Agent itinérant de santé	2 280	18 287	21 052	23 957	37 825
Médecin	857	1 829	2 105	2 396	3 783
Chirurgien-dentiste	24	610	702	799	1 261
Pharmacien	217	610	702	799	1 261
CSPS	1 643	1 829	2 105	2 396	3 783
CMA	47	183	211	240	378
Scénario tendanciel (1)					
Infirmier	3 718	3 690	4 302	4 984	9 166
Sage-femme et maïeuticien	1 744	1 845	2 151	2 492	4 583
Agent itinérant de santé	2 280	18 450	21 510	24 922	45 828
Médecin	857	1 845	2 151	2 492	4 583
Chirurgien-dentiste	24	615	717	831	1 528
Pharmacien	217	615	717	831	1 528
CSPS	1 643	1 845	2 151	2 492	4 583
CMA	47	185	215	249	458

⁵ Donnée réel de l'année 2014 (annuaire statistique du ministère de la santé)

Direction de la démographie

Téléphone : 25 49 85 90

E-mail :

Site web : www.insd.bf